École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale à option - sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Le candidat ou la candidate choisira et traitera un sujet au choix parmi les deux proposés

Déshériter

ou

La dépolitisation

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

La catégorie socioprofessionnelle des « Dirigeants et professionnels de haut niveau »

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

Document 1 : Fréquence des libellés de profession retenus pour définir la catégorie des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » à partir de la nomenclature PCS 20202

Document 2 : Revenu mensuel médian (en €) des personnes à temps plein ayant les libellés « responsable », « chef » et « directeur » selon qu'elles sont incluses ou exclues de la catégorie des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » et selon le secteur d'activité 3

Document 3 : Caractérisation des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » par comparaison avec le reste de la population en emploi selon plusieurs indicateurs 4

Document 4 : Caractérisation des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » selon le sexe, l'âge et le niveau de diplôme par comparaison avec les autres emplois de niveau supérieur 5

Document 5 : Caractérisation des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » selon la classe de revenu par comparaison avec les autres emplois de niveau supérieur et le reste de la population en emploi 6

Document 6 : Table des origines et des destinées sociales de la catégorie des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » 7

Document 7 : Les enjeux du repérage statistique du haut de la stratification sociale... 8

Document 1 : Fréquence des libellés de profession retenus pour définir la catégorie des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » à partir de la nomenclature PCS 2020

Premier (ou seul) mot du libellé	Compléments les plus fréquents	Effectif	Part dans la catégorie (%)	Part cumulée (%)
Directeur·trice	de projet informatique, commercial·e (50 salariés ou plus), des ressources humaines (50 salariés ou plus), des marchés financiers, marketing	328	27	27
Médecin	généraliste, spécialiste, hospitalier·ère (praticien·enne hospitalier·ère), du travail	228	19	46
Ingénieur·e	chercheur/chercheuse, de l'industrie, des mines et télécommunications, financier·ère	78	6	53
Avocat·e	associé·e	57	5	57
Chirurgien·ne	dentiste	52	4	62
Pharmacien·ne		44	4	65
Professeur·e	agrégé·e dans le supérieur (CPGE), des universités	31	3	68
Expert·e	comptable, commissaire aux comptes	25	2	70
Architecte	DPLG	22	2	72
Cadre	dirigeant·e (50 salariés ou plus)	18	2	73
Psychiatre		16	1	75
Vétérinaire		16	1	76
Administrateur·trice	de la fonction publique d'État	15	1	77
Notaire	associé·e	14	1	79
Chef·fe	d'entreprise	13	1	80
Radiologue		13	1	81
Gynécologue		11	1	82
Huissier·ère	de justice	11	1	83
Magistrat·e	judiciaire	11	1	84

Note 1 : L'agrégat des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » est construit à partir des libellés de profession utilisées pour coder la PCS2020. Les premiers mots, tout comme les compléments, sont indiqués par ordre décroissant de fréquence.

Note 2 : Architecte « DPLG » signifie architecte « diplômé par le gouvernement », titulaire d'un diplôme de 3e cycle universitaire.

Champ : France hors Mayotte, population en emploi de la catégorie des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » (n = 1203).

Source : INSEE, Enquête Emploi 2021.

Document 2 : Revenu mensuel médian (en €) des personnes à temps plein ayant les libellés « responsable », « chef » et « directeur » selon qu'elles sont incluses ou exclues de la catégorie des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » et selon le secteur d'activité

Libellé	Public, enseignement, culture, santé		Privé administratif et commercial		Privé technique	
	Exclus	Inclus	Exclus	Inclus	Exclus	Inclus
« Responsable »	2 148 €	-	2 400 €	-	2 583 €	-
« Chef »	2 564 €	10 000 €	2 494 €	4 500 €	2 600 €	-
« Directeur »	2 900 €	4 000 €	3 500 €	5 050 €	3 540 €	4 000 €
Directeur avec (inclus) / sans (exclus) mention « 50 salariés ou plus »	4 500 €	4 700 €	3 300 €	4 694 €	3 250 €	4 000 €

Note : Les directeurs d'entreprises comprenant 50 personnes ou plus (mention « 50 salariés ou plus ») sont inclus dans la catégorie des « Dirigeants et professionnels de haut niveau ». Les autres en sont exclus, à l'exception d'indépendants travaillant dans des entreprises de 11 à 49 personnes qui appartiennent aux secteurs de services très qualifiés (banque, assurance, promotion immobilière, culture ou santé).

Lecture : Dans le secteur administratif et commercial, les directeurs inclus dans la catégorie « Dirigeants et professionnels de haut niveau » perçoivent un revenu mensuel médian de 5 050 €, contre 3 500 € pour les directeurs n'y appartenant pas, soit un écart de 1 550 €.

Champ : France hors Mayotte, population en emploi salarié à temps plein des personnes ayant les libellés « responsable », « chef » et « directeur ».

Source : INSEE, Enquête Emploi 2021.

Document 3 : Caractérisation des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » par comparaison avec le reste de la population en emploi selon plusieurs indicateurs

Indicateurs	Dirigeants et professionnels de haut niveau			Population en emploi		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Population en emploi (en milliers)	**373**	**537**	**909**	**14 015**	**14 574**	**28 589**
Proportion parmi la population en emploi (en %)	**1,3**	**1,9**	**3,2**	**49,0**	**51,0**	**100,0**
Âge (en %)						
Moins de 20 ans	0	0	0	3	4	3
20 à 29 ans	12	6	8	18	19	18
30 à 39 ans	27	20	23	23	24	23
40 à 49 ans	29	26	27	25	25	25
50 ans ou plus	32	47	41	30	29	30
Ancienneté dans l'emploi (en %)						
Moins de 1 an	10	8	9	16	15	16
De 1 an à moins de 5 ans	25	21	23	30	30	30
De 5 ans à moins de 10 ans	17	14	15	14	15	14
10 ans ou plus	47	55	52	37	38	38
Inconnue	1	2	1	3	3	3
Plus haut diplôme obtenu (en %)						
Diplôme supérieur long	92	86	89	34	28	31
Diplôme supérieur court	4	6	5	17	14	15
Baccalauréat ou équivalent	3	4	4	21	21	21
CAP, BEP ou équivalent, aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges ou diplôme inconnu	1	3	2	28	36	32
Groupe socioprofessionnel (en %)						
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2	5	4	4	9	7
Cadres	96	94	95	20	25	22
Professions intermédiaires	2	1	1	28	23	25
Autres	0	0	0	48	43	46
Statut d'emploi et type de contrat (en %)						
Indépendant	35	32	33	10	16	13
Salarié	65	68	67	90	84	87
dont :						
CDI, fonctionnaire	57	61	60	75	71	73
CDD	7	5	6	10	6	8
Alternance, stage	0	1	1	3	4	3
Autre	0	1	1	2	3	3
Temps partiel	18	8	12	26	9	17
Sous-emploi	2	1	1	6	3	4
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Lecture : 3,2 % des personnes en emploi appartiennent à la catégorie des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » ; 12 % des femmes en emploi relevant de cette catégorie sont âgées de 20 à 29 ans (contre 18 % de l'ensemble des femmes en emploi).

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 89 en emploi.

Source : INSEE, Enquête Emploi 2023.

Document 4 : Caractérisation des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » selon le sexe, l'âge et le niveau de diplôme par comparaison avec les autres emplois de niveau supérieur

	Dirigeants et professionnels de haut niveau (%) n = 4801 (2,9% du total des emplois)	**Autres emplois de niveau supérieur (%)** n = 35154 (21,9% du total des emplois)
Sexe		
Homme	63	53
Femme	37	47
Total	100	100
Classe d'âges		
Moins de 30 ans	8	17
30-39 ans	24	26
40-49 ans	28	28
50-59 ans	25	23
60 ans ou plus	15	5
Total	100	100
Diplôme		
Bac+8, grande école, etc.	55	19
Autre Bac+5	22	28
< Bac+5	23	52
Total	100	100

Champ : France hors Mayotte, population en emploi à temps plein (n = 160 068).

Source : INSEE, Enquête Emploi 2021.

Document 5 : Caractérisation des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » selon la classe de revenu par comparaison avec les autres emplois de niveau supérieur et le reste de la population en emploi

Classes de revenu mensuel net	**Dirigeants et professionnels de haut niveau** n = 4801 (%)	**Autres emplois de niveau supérieur** n = 35154 (%)	**Autres emplois** n = 120113 (%)
Moins de 2 000 €	6	15	71
2 000 - 3 999 €	31	67	27
4 000 - 5 999 €	26	13	1
6 000 - 9 999 €	27	4	1
10 000 € et plus	11	1	0
Total	100	100	100

Champ : France hors Mayotte, population en emploi à temps plein (n = 160 068).

Source : INSEE, Enquête Emploi 2021.

Document 6 : Table des origines et des destinées sociales de la catégorie des « Dirigeants et professionnels de haut niveau »

Classe des parents (approche dominante)	Classe de l'enfant (personne enquêtée)					
	Élite	A* (hors élite)	B*	C*	D*	Ensemble
Élite	23 14	9 46	4 20	2 12	2 9	5 100
A* (hors élite)	42 6	34 41	21 26	10 15	8 11	18 100
B*	15 2	21 26	23 30	16 26	12 16	18 100
C*	16 1	25 16	35 23	43 34	38 25	35 100
D*	3 0	9 10	15 17	24 34	32 38	20 100
Situation inconnue	1 1	3 13	3 17	5 31	8 38	5 100
Ensemble	100 3	100 22	100 23	100 28	100 23	100 100

Champ : Personnes de 35 à 59 ans ayant déjà travaillé (n = 20604), France hors Mayotte.

Note 1 : La PCS 2020 répartit les individus en quatre classes sociales hiérarchisées (A*, B*, C* et D*). La classe A* correspond aux emplois de niveau supérieur. L'« élite » désigne une catégorie supplémentaire regroupant les « Dirigeants et professionnels de haut niveau », qui se trouvent ainsi retirés de la classe A*. B* regroupe les emplois de niveau intermédiaire, C* les emplois d'exécution qualifiés et D* les emplois d'exécution peu qualifiés.

Note 2 : Chaque cellule indique le pourcentage en colonne (en haut à droite) et en ligne (en bas à gauche).

Lecture : 14% des personnes dont le père ou la mère avait un emploi de dirigeant ou professionnel de haut niveau ont un emploi de haut niveau et appartiennent à l'élite, contre 6% pour celles dont le père ou la mère avait un autre emploi de niveau supérieur (et 3% en moyenne). 23% des personnes appartenant à l'élite ont au moins un parent dans l'élite, contre 9% pour celles qui ont un autre emploi de niveau supérieur (et 5% en moyenne).

Champ : France hors Mayotte, personnes de 35 à 59 ans ayant déjà travaillé (n = 20 604).

Source : INSEE, Enquête Emploi 2021.

Document 7 : Les enjeux du repérage statistique du haut de la stratification sociale

La catégorie des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » constitue l'une des principales innovations de la dernière rénovation de la nomenclature socioprofessionnelle française, à côté de la PCS Ménage et du schéma de classes d'emploi. Elle permet d'aborder de façon renouvelée la question des inégalités au sommet de la structure sociale. Articulée avec les catégories socioprofessionnelles, multidimensionnelle et rendant compte des compromis sociaux de classement, elle identifie les positions les plus élevées dans la division et l'organisation du travail d'une pluralité d'univers professionnels […].

Les inégalités économiques mesurées au sommet de la structure sociale font depuis plusieurs années l'objet d'un regain d'intérêt scientifique et médiatique, notamment sous l'angle de l'augmentation de la part des revenus perçus par les 1 % les plus riches dans de nombreux pays. La sociologie française s'est, de longue date, saisie de la question des élites et continue de s'y intéresser, comme en témoignent les travaux portant sur la grande bourgeoisie et ses quartiers (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2016), les institutions scolaires au cœur de la formation des élites économiques, administrative et politiques (Bourdieu, 1989 ; Eymeri, 2001 ; Van Zanten, 2016 ; Pasquali, 2021), les hauts revenus de la finance (Godechot, 2012) ou encore la « structure du champ du pouvoir » dans son ensemble (Denord *et al.*, 2011). Pourtant, du fait de leur taille très restreinte, ces groupes n'ont presque jamais été appréhendés dans les grandes enquêtes quantitatives nationales, [qui] sont fondamentalement aveugles aux élites par manque de précision des catégories utilisées. Cette difficulté méthodologique nourrit la distinction entre deux champs d'étude qui se sont ainsi développés séparément. D'un côté, la sociologie des élites et l'économie des inégalités se focalisent sur des groupes très sélectifs – les 0,1 %, voire moins, des plus hauts revenus –, mobilisant pour cela des sources spécialisées […]. De l'autre, la sociologie de la stratification et des classes sociales s'intéresse à des groupes plus larges, principalement à partir d'enquêtes nationales sur échantillon représentatif (Bouchet-Valat et Jayet, 2019). Un gouffre quantitatif sépare les énarques ou les grands patrons étudiés par le premier courant, qui représentent au plus quelques dizaines de milliers de personnes, du groupe socioprofessionnel des « cadres et professions intellectuelles supérieures » analysé par le second courant, qui en représente plusieurs millions. […].

La catégorie des « Dirigeants et professionnels de haut niveau » entend combler ce manque et répondre par là-même au souhait de disposer, dans la statistique publique, d'une grille d'analyse hiérarchisée à l'intérieur du groupe des « Cadres et professions intellectuelles supérieures » (Penissat *et al.*, 2018). Cette catégorie regroupe plusieurs centaines de milliers de personnes – environ 3 % des emplois – et permet donc de réaliser des analyses à la jonction de la sociologie de la stratification et de la sociologie des élites. Elle délimite, au sein des « Chefs d'entreprise et cadres et professions intellectuelles supérieures », la fraction supérieure des positions occupées dans la division sociale du travail. [Ces] positions [peuvent] raisonnablement être saisies à partir des libellés des professions, qui reflètent leur situation dans les organisations de travail, et plus largement dans la société.

Dans le vocabulaire de la sociologie des élites, l'approche retenue ici est donc positionnelle, en ce qu'elle se fonde sur les positions formelles occupées par les individus, par opposition aux approches réputationnelle (fondée sur la reconnaissance mutuelle des membres de l'élite) et décisionnelle (fondée sur l'observation des actions concrètes). Cette approche est cohérente avec celle défendue par Charles Wright Mills, selon lequel « l'élite, ce n'est pas simplement les hommes les plus favorisés, car ils ne pourraient pas "être favorisés" sans les postes qu'ils occupent au sein des grandes institutions. En effet, ces institutions sont les bases nécessaires du pouvoir, de la richesse et du prestige » (Mills, *L'élite au pouvoir*, 1956).

Source : Thomas Amossé et Milan Bouchet-Valat, « Dirigeants et professionnels de haut niveau : une définition statistique de l'élite socioprofessionnelle », *Population*, 2024.

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Les ressorts sociaux de la conversion écologique des Français

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

Document 1 : L'évolution de la préoccupation principale des Français depuis 2011 ... 2
Document 2 : Gestes écoresponsables selon le niveau de vie et le nombre de livres lus (en %) ... 3
Document 3 : Distances parcourues en voiture et en avion par PCS, lieu de résidence et niveau de diplôme ... 4
Document 4 : Typologie des attitudes vis-à-vis du changement climatique selon la catégorie socio-professionnelle (en %) ... 5
Document 5 : Fréquentation de la nature selon le genre et le niveau de revenus du foyer (en %) ... 6
Document 6 : Importance de différents critères dans les achats alimentaires selon la configuration familiale (en %) ... 7
Document 7 : L'écologie des pauvres : de la sobriété subie aux lectures critiques ... 8

Document 1 : L'évolution de la préoccupation principale des Français depuis 2011

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
La hausse des prix	14	9	10	9	6	5	6	8	12	7	8	38
L'environnement / La transition écologique	7	6	7	2	4	5	6	8	16	10	13	10
L'immigration	4	4	3	10	16	15	14	19	14	9	14	9
La santé publique										21	17	8
L'emploi	26	30	37	35	37	30	29	22	16	19	12	7
Les inégalités	11	10	10	7	7	8	9	10	10	8	7	7
La sécurité des biens et des personnes	7	6	5	4	5	12	9	8	8	5	11	5
Les déficits publics et la dette de l'État	10	14	9	14	12	11	10	7	9	8	6	5
L'éducation et la recherche	12	11	9	3	3	4	5	4	4	4	4	4
Les impôts et taxes	4	4	6	12	8	8	9	9	9	5	5	2
Le logement	4	5	3	2	1	2	2	3	2	2	2	2
Les transports	1	1	1	0	0	1	1	2	1	2	1	1

Note : La question de la santé publique n'est introduite dans le questionnaire de l'ADEME qu'à partir de 2020 pour tenir compte du contexte de crise sanitaire.

Lecture : en 2011, 7% des personnes résidant en France considéraient l'environnement et la transition écologique comme la question la plus importante pour la France.

Champ : Population âgée de 15 ans et plus résidant en France.

Source : ADEME, Rapport sur « Les représentations sociales du changement climatique », 23ème vague du baromètre, Octobre 2022.

Document 2 : Gestes écoresponsables selon le niveau de vie et le nombre de livres lus (en %)

	Niveau de vie des ménages				Ensemble
	< 1400 euros / mois		> 1400 euros / mois		
Nombre de livres lus durant les 12 derniers mois	< 6	6 ou +	< 6	6 ou +	
Lave toujours ou presque les vêtements à basse température (ex. : 30°C)	41%	44%	36%	45%	**40%**
Éteint toujours ou presque la lumière en quittant une pièce	87%	87%	81%	85%	**83%**
Coupe toujours ou presque le mode veille des appareils électroménagers / électroniques	29%	34%	23%	26%	**26%**
En hiver, le chauffage est éteint en cas d'absence de plus d'une journée de votre logement	58%	63%	45%	51%	**51%**
En hiver, le chauffage est éteint la journée quand vous n'êtes pas dans votre logement	49%	52%	36%	36%	**41%**
En hiver, le chauffage est éteint la nuit quand vous occupez votre logement	29%	34%	26%	29%	**28%**
Tri des déchets recyclables	44%	52%	61%	70%	**55%**

Lecture : en France, en 2017, 41% des personnes vivant dans un ménage de niveau de vie inférieur à 1400 euros par mois et ayant déclaré avoir lu moins de 6 livres durant les 12 derniers mois précédant l'enquête déclarent également laver toujours ou presque leurs vêtements à basse température (30°C).

Source : Enquête SVEN (« Style de vie et environnement »), 2017.

Document 3 : Distances parcourues en voiture et en avion par PCS, lieu de résidence et niveau de diplôme

	Distance moyenne au lieu de travail (en km)	**Distance annuelle moyenne parcourue en voiture (en km)***	**Nombre moyen de voyages annuels de longue distance****	***Dont voyages en avion***
PCS				
Cadres	20,5	26531	4	1,2
Professions intermédiaires	20,7	25691	3,4	0,7
Ouvriers	20,3	24866	2,1	0,2
Lieu de résidence				
Espace rural	23,3	25943	2,9	0,4
Petites unités urbaines	24,7	25885	2,9	0,5
Moyennes unités urbaines	21,3	25473	3	0,6
Grandes unités urbaines	14,6	25194	3,3	0,8
Île-de-France	16,3	26720	3,7	1,2
Niveau de diplôme				
Sans diplôme, BEP et CAP	18,4	24213	2,4	0,4
Bac/Bac+2	19,7	26344	3,3	0,6
Bac+3 et +	19,8	26856	3,9	1,1

Notes :

* Pour les ménages équipés d'au moins une automobile.

** La mobilité à longue distance concerne les déplacements à plus de 80 km du domicile.

Lecture : en France, en 2017, parmi les cadres équipés d'au moins une automobile, la distance annuelle moyenne parcourue en voiture était de 26 531 km.

Source : Enquête SVEN, 2017.

Document 4 : Typologie des attitudes vis-à-vis du changement climatique selon la catégorie socio-professionnelle (en %)

Profession de la personne interrogée	Convaincus	Sceptiques	Hésitants	Total
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	19	12	68	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	53	13	33	100
Professions intermédiaires	53	13	33	100
Employés	45	10	45	100
Ouvriers	41	12	47	100
Inactif	44	11	46	100
Ensemble	46	12	42	100

Note :

Trois catégories de répondants sont distinguées :

- Les convaincus sont les répondants qui estiment que « le réchauffement climatique est une certitude pour la plupart des scientifiques » et que « le changement climatique est dû à l'activité humaine ».
- Les sceptiques sont les répondants qui estiment que « le réchauffement est une hypothèse sur laquelle les scientifiques ne sont pas tout d'accord » et que « le changement climatique est dû à un phénomène naturel comme la terre en a toujours connu dans son histoire ».
- Les hésitants ont un profil de réponse « mixte » : par exemple ils peuvent admettre que « le réchauffement climatique est une certitude pour la plupart des scientifiques » sans toutefois reconnaître qu'il est « dû à l'activité humaine ».

Source : ADEME, Baromètre du changement climatique, Octobre 2023.

Document 5 : Fréquentation de la nature selon le genre et le niveau de revenus du foyer (en %)

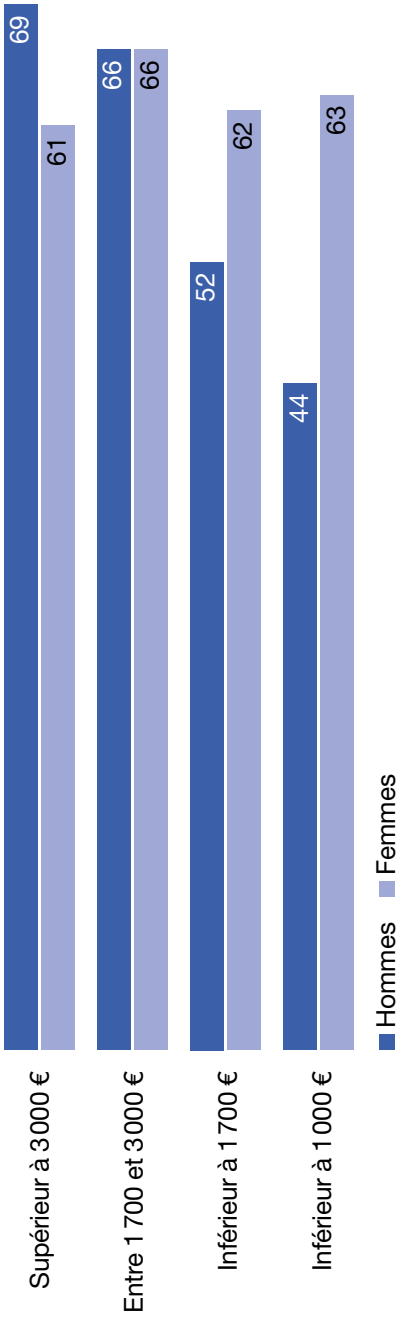

Note : La fréquentation de la nature comprend à la fréquentation des forêts, espaces verts, jardins publics, milieux aquatiques, tous les jours ou plusieurs fois par semaine, selon le niveau de revenus de leur foyer.

Source : Commissariat Général au développement durable (CGDD) / SDES, Enquête « Les Français et la nature », 2020.

Document 6 : Importance de différents critères dans les achats alimentaires selon la configuration familiale (en %)

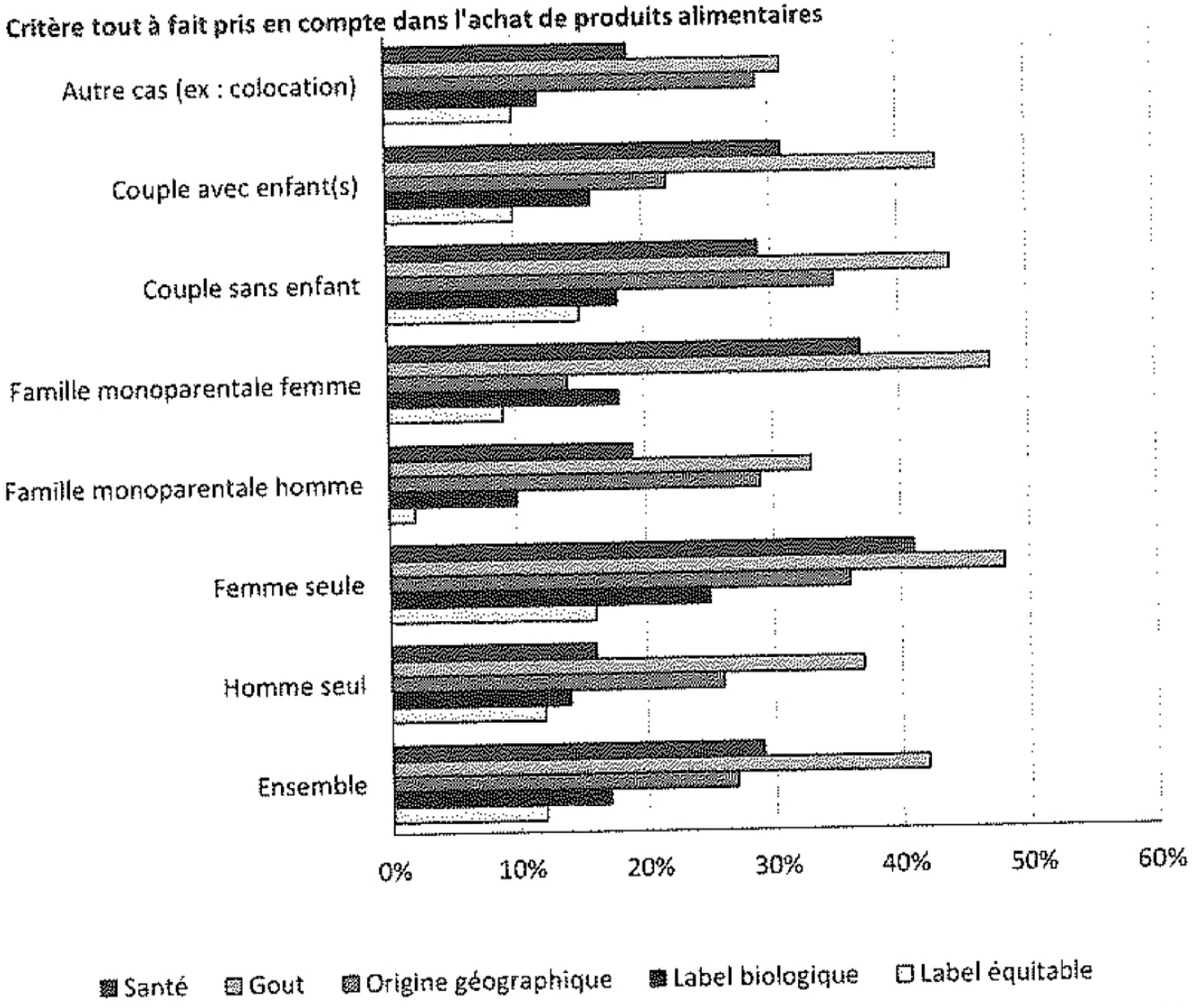

Note : La légende suit l'ordre vertical de l'histogramme, de haut en bas : santé, goût, origine géographique, label biologique et label équitable.

Lecture : en 2017, en France, 31% des individus vivant en couple avec enfant(s) considéraient la santé comme un critère « tout à fait » pris en compte lors de l'achat de produits alimentaires.

Source : Enquête SVEN, 2017.

Document 7 : L'écologie des pauvres : de la sobriété subie aux lectures critiques

Si le nouvel horizon que dessinent des prescriptions environnementales est classiquement vu d'un œil critique dans les milieux populaires, c'est qu'il participe très directement du déclassement matériel et symbolique dans un contexte d'érosion du pouvoir d'achat et de désagrégation des cultures ouvrières. Ainsi, ces enquêtés, [recrutés pour l'essentiel parmi les ouvriers du bâtiment], déclarent de manière prévisible avoir réduit leurs consommations énergétiques seulement en raison des économies financières occasionnées. Or c'est précisément la prégnance des soucis financiers qui les amène à contester l'ordre social et plus précisément le caractère formel des modes de vie « éco-citoyens » dont ils sont tenus à distance par la segmentation des habitudes de consommation.

Cette tension est particulièrement visible chez les individus situés au carrefour des classes populaires et moyennes, compte tenu de la pression normative associée à leur positionnement charnière dans l'espace social. Le cas d'un ancien intérimaire (ouvrier, serveur), marié, deux enfants, qui a longtemps vécu des expédients de l'économie souterraine avant d'être embauché comme animateur au sein d'une petite commune rurale, est révélateur. Sa position sur le sujet traduit l'ambivalence de son positionnement social, économiquement proche des classes populaires, mais culturellement comparable aux plus convertis, certains de ses amis d'enfance plus scolarisés étant très sensibles à la protection de l'environnement. Il en sait trop sur le sujet pour ne pas percevoir les profits de distinction dont il est privé par son niveau de revenu, ce qui l'amène à se distancier des prescriptions environnementales : « *Pour moi le premier truc, c'est d'arriver à subvenir à ma famille dans le maximum de préservation de ce qu'il y a autour. Quand ce n'est pas possible, je choisis d'arriver à subvenir à mes besoins. Faire le kéké avec l'écologie, je ne peux pas. […] Si j'avais la possibilité de dire aux gens, je viens de construire une baraque écolo parce que c'est bien pour la nature, bien sûr que je le ferais. […] Mais pour moi, c'est comme si je roulais en Ferrari. Ce n'est que du rêve.* » (Animateur, 1 200 euros, BAFA, 37 ans, marié, deux enfants, père employé, mère vendeuse). Plus généralement, les enquêtés de milieux populaires n'apparaissent pas dominés par un sentiment d'illégitimité environnementale dans la mesure où ils sont conscients, non seulement, de ne pas polluer, mais surtout, de ne pas être en mesure de se démarquer ostensiblement dans l'espace social par leur rapport à la nature. […] Dans sa forme extrême, [la] propension à contester plutôt qu'à se soumettre aux règles du jeu [éco-citoyen] peut donner lieu à des formes de résistance active, voire à des actes attentatoires à l'environnement. Lorsque les injonctions « éco-citoyennes » sont amalgamées au discours des autorités publiques, ne pas respecter l'environnement c'est aussi, pour certains, contester l'ordre social et politique, comme l'illustrent les propos de cet ouvrier louant avec sa compagne un petit appartement mal chauffé en zone périurbaine : « *Je sais que si tu jettes ton mégot dans la rue, il finira dans la mer. Mais je me dis qu'avec ce qu'ils nous font payer comme impôts, ils ont quand même du monde pour les balayer ! Sans pitié, j'écrase mes clopes par terre. […] À qui demande-t-on d'agir ? Au plus petit, à ceux qui ont le moins de moyens de le faire. […] C'est injuste de nous demander de changer alors que ce n'est pas nous qui polluons le plus.* » (Ouvrier, 1 700 euros, BTS, 33 ans, père technico-commercial, en couple, un enfant, père représentant, mère femme au foyer).

Par ailleurs, la mise en œuvre des principes de vie (dits) « éco-citoyens » se heurte aux usages sociaux du temps dans les classes populaires, de nombreux travaux sur la culture ouvrière ayant souligné une préférence pour le présent, l'avenir n'étant pas (ou plus) assuré. […] Ce manque de confiance, très largement imputé au surenchérissement des coûts de la vie et à la raréfaction de l'emploi, n'est pas sans effet sur la sensibilité écologique, car croire en l'avenir revient ici à croire que les efforts entrepris valent la peine.

Source : Matthieu Grossetête, « Quand la distinction se met au vert. Conversion écologique des modes de vie et démarcations sociales », *Revue française de socio-économie*, 2019/1, n°22.

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Sexualité, jeunesse et ordre social

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

Document 1. Âge médian au premier rapport selon l'année de naissance et le genre . 2
Document 2. Expériences relationnelles dans l'année, selon les caractéristiques des jeunes (%) 3
Document 3. Taux de célibat et souhait d'être en couple parmi les célibataires, selon les caractéristiques des jeunes (%) 4
Document 4. Masculinités et modulations du genre selon les caractéristiques des hommes (%) 5
Document 5. Absence d'échange et absence de rencontres sur les applications, selon les caractéristiques des jeunes (%) 6
Document 6. Avoir connu une ou plusieurs relations envisagées dans l'année, selon les caractéristiques des jeunes (%) 7
Document 7. Sexualité, étude de genre et institutions sociales 8

Document 1. Âge médian au premier rapport selon l'année de naissance et le genre

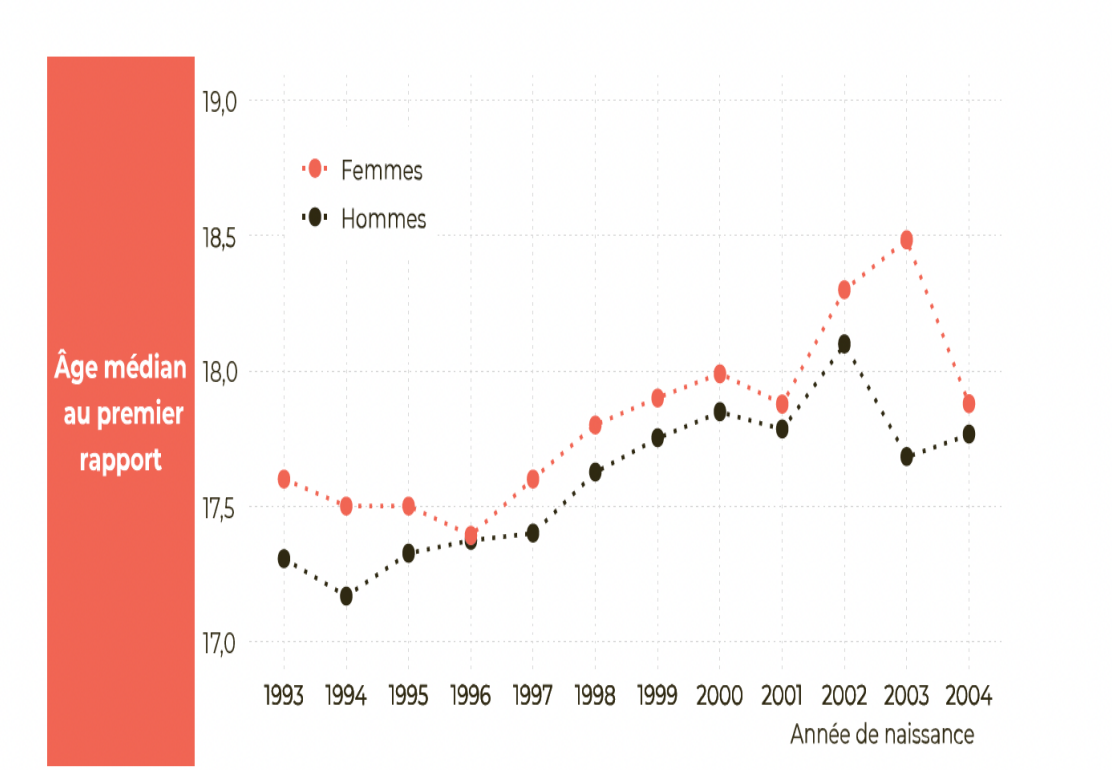

Lecture : la moitié des hommes nés en 1993 ont eu leur premier rapport avant 17,3 ans (c'est l'âge médian).

Source : *Enquête Envie, Ined, 2023. Champ : femmes et hommes de 18-29 ans.*

L'Enquête sur la vie affective des jeunes adultes (Envie) est une enquête par questionnaire réalisée au téléphone en 2023 auprès d'un échantillon représentatif de 10 021 individus âgés de 18 à 29 ans et vivant en France hexagonale.

Extrait de Marie Bergström (dir.), *La sexualité qui vient. Jeunesse et relations intimes après #Metoo*, La découverte, Paris 2025.

Les tableaux et graphiques qui suivent sont aussi extraits de cet ouvrage (et de cette enquête).

Document 2. Expériences relationnelles dans l'année, selon les caractéristiques des jeunes (%)

en %	Couple	Relation suivie	Histoire d'un soir	Relation envisagée
Ensemble	**66**	**15**	**21**	**30**
Genre				
Femmes	72	15	16	24
Hommes	60	14	26	36
Personnes non binaires	52	22	23	51
Âge				
18-21 ans	58	15	22	37
22-25 ans	65	16	24	30
26-29 ans	75	13	17	24
Ménage parental à dominante ...				
... cadre	64	19	26	35
... intermédiaire	68	17	22	33
... employée	66	15	21	28
... indépendante	67	11	22	34
... populaire	66	12	18	26
Ville la plus proche				
Moins de 10 000 hab.	71	13	18	25
10 000-75 000 hab.	67	12	21	29
75 000-250 000 hab.	65	14	22	33
Plus de 250 000 hab.	65	19	22	29
Paris	61	20	22	34
Religion				
Pas de religion	68	15	23	31
Catholique indifférent·e	74	14	20	27
Catholique affirmé·e	66	14	21	27
Musulman·e	57	12	15	31
Autre religion	56	18	20	39
Célibat dans l'année				
Toute l'année	0	20	29	50
Par période	100	25	36	35
Jamais	100	2	4	10

Champ : personnes de 18-29 ans.

Lecture : parmi les personnes qui ont été célibataires périodiquement dans l'année, 36 % ont connu une histoire d'un soir.

Source : *Enquête Envie, Ined, 2023.*

Note : Les cercles entourant certains nombres étaient soulignés dans l'ouvrage d'origine et n'ont aucun lien précis avec la consigne de ce concours.

Document 3. Taux de célibat et souhait d'être en couple parmi les célibataires, selon les caractéristiques des jeunes (%)

en %	Célibataire		Célibataire souhaitant être en couple	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ensemble	**40**	**55**	**30**	**36**
Âge				
18-21 ans	52	65	26	27
22-25 ans	39	57	29	42
26-29 ans	27	41	39	43
Identification sexuelle				
Hétérosexuel·le	38	54	32	35
Homosexuel·le	50	59	26	54
Bisexuel·le	40	59	26	44
Pansexuel·le	48	40	21	18
Autre (dont asexuel·le)	69	77	18	25
Expérience conjugale				
A déjà été en couple	33	50	32	38
N'a jamais été en couple	100	100	22	28
Situation d'activité				
En études	50	62	25	32
En emploi	29	43	37	40
Au chômage	44	69	34	40
Autre situation	28	64	30	29
Ménage parental à dominante…				
… cadre	44	54	32	35
… intermédiaire	39	55	32	34
… employée	37	55	27	37
… indépendante	40	54	22	39
… populaire	39	54	32	36
Origine migratoire et racialisation				
Groupe majoritaire	35	53	31	35
Racialisé·e noir·e				
Immigré·e	56	60	35	47
Enfant d'immigré·e	58	74	38	34
Racialisé·e arabo-musulman·e				
Immigré·e	50	58	20	38
Enfant d'immigré·e	53	61	22	35
Ethnicisé·e/Racialisé·e autre	51	64	23	37

Champ : femmes et hommes de 18-29 ans (pour le taux de célibat) ou femmes et hommes célibataires de 18-29 ans (pour le souhait d'être en couple).
Lecture : 50 % des femmes homosexuelles sont célibataires, et parmi celles-ci 26 % auraient préféré être en couple.

Source : *Enquête Envie, Ined, 2023.*

Note : Les cercles entourant certains nombres étaient soulignés dans l'ouvrage d'origine et n'ont aucun lien précis avec la consigne de ce concours.

Document 4. Masculinités et modulations du genre selon les caractéristiques des hommes (%)

% en ligne	Genre fluide	Masculinité souple	Masculinité accentuée	Masculinité exclusive	Féminité masculine	Genre neutre
Ensemble	**6**	**22**	**30**	**38**	**1**	**3**
Origine sociale						
Classes supérieures	10	29	34	22	1	5
Classes moyennes	6	24	29	37	1	3
Classes populaires	4	14	30	49	1	2
Corpulence						
En sous-poids	11	30	23	29	1	6
Poids dans la norme	6	23	30	37	1	3
En surpoids	3	18	33	43	0	3
Pratique sportive pendant l'adolescence						
Football	4	15	25	53	0	3
Tennis	7	29	37	24	0	3
Identification sexuelle						
Hétérosexuel	4	20	31	41	1	3
Homosexuel	25	36	19	9	7	3
Bi/pansexuel	20	40	23	9	4	4

Lecture : 29 % des hommes issus des classes supérieures ont une masculinité souple.

Définitions : « Les personnes qui ne se disent ni féminines ni masculines ont un « genre neutre » ; celles qui se disent à la fois masculines et féminines peuvent avoir un « genre fluide » ou, lorsqu'un des genres l'emporte, une masculinité ou une féminité « souple ». Lorsqu'un genre prend nettement le dessus sur l'autre, il peut s'agir de féminité et de masculinité « accentuée », voire « exclusive ». Enfin, on distingue les personnes qui se revendiquent d'un genre qui ne correspond pas à leur sexe assigné à la naissance. C'est le cas des hommes qui se disent plutôt ou très féminins et pas du tout masculins — on parlera alors de « féminité masculine » — et des femmes qui se disent plutôt ou très masculines et pas du tout féminines — ce qu'on nomme « masculinité féminine ».

Note : Les cercles entourant certains nombres étaient soulignés dans l'ouvrage d'origine et n'ont aucun lien précis avec la consigne de ce concours.

Source : *Enquête Envie, Ined, 2023. Champ : hommes de 18-29 ans.*

Document 5. Absence d'échange et absence de rencontres sur les applications, selon les caractéristiques des jeunes (%)

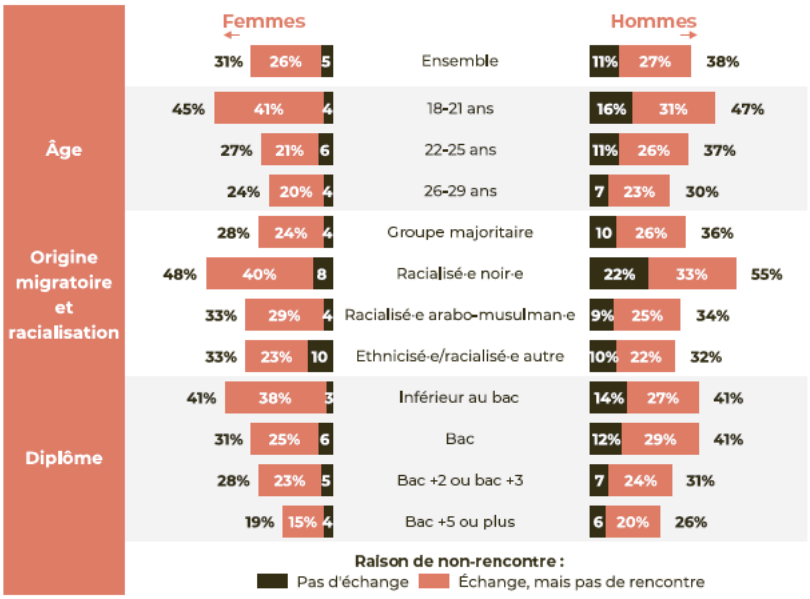

Champ : femmes et hommes de 18-29 ans s'étant déjà connecté·es à une application de rencontres.
Lecture : 47 % des hommes de 18-21 ans n'ont pas fait de rencontre via les applications, dont 16 % parce qu'ils n'ont échangé avec personne et 31 % parce que le(s) échange(s) n'ont pas abouti à une rencontre

Source : *Enquête Envie, Ined, 2023.*

Document 6. Avoir connu une ou plusieurs relations envisagées dans l'année, selon les caractéristiques des jeunes (%)

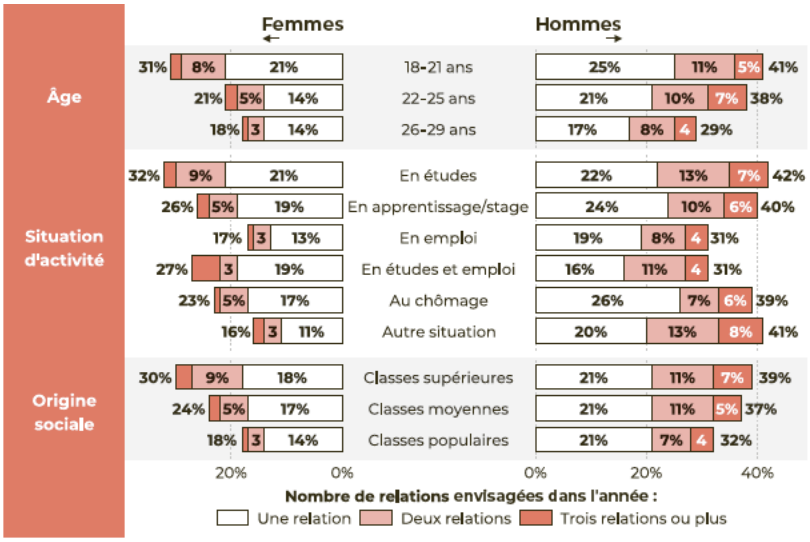

Source : enquête Envie, Ined, 2023.

Champ : femmes et hommes de 18-29 ans.

Lecture : 32 % des femmes en études ont été intéressées ou amoureuses d'au moins une personne dans l'année, dont 21 % par une seule.

Document 7. Sexualité, étude de genre et institutions sociales

La perception ordinaire de la sexualité, comme d'une pratique 'naturellement' et honteusement liée à 'la féminité', semble en avoir fait une question impossible à traiter. D'autant que dans les années 1970-80, tout était à inventer pour en faire un objet sociologique, tandis que le cadre marxiste, alors dominant, donnait des outils conceptuels pour penser les groupes de sexe au prisme du travail, que lui-même n'avait pas vraiment abordés. La carence théorique et le manque de financement des recherches sur la sexualité laissaient les chercheuses féministes « *bute*[r] *sur la difficulté d'allier subjectivité et analyse scientifique* » (Ferrand, 2003). Critiques à l'égard de la famille et du couple, aux prises avec la difficile réduction de l'amour à une idéologie au service de l'exploitation des femmes, elles ont alors délaissé l'étude de la sphère privée lorsque celle-ci débordait de son articulation avec le travail. Bien que centrale dans le mouvement féministe, la sexualité a ainsi été difficilement formulée au sein de la recherche, comme d'autres aspects de l'expérience individuelle – une question d'autant plus déniée dans un monde académique rétif à traiter de la matérialité du corps, jusque dans ses quartiers féministes. (…) Les arguments défavorables à la prise en compte de la sexualité dans les études de genre n'appartiennent pas tous au passé : certaines craintes anciennes sont renouvelées aujourd'hui, perpétuant les réticences. (…)

Ce qui est parfois perçu comme une invasion de la sexualité dans les recherches contemporaines puise dans des conflits dont le mouvement de libération des femmes et ses scènes universitaires ont été le théâtre dans les années 1970. (…) La sexualité pose problème parce que, comme institution participant à fabriquer la hiérarchie entre les groupes de sexe, sa prise en compte apparaît comme une remise en cause de l'idée selon laquelle il existerait (ou devrait exister) un « *enjeu principal* » du genre (Kergoat, 2005). La crainte de la relativisation du travail dans l'explication sociologique est renforcée par l'assimilation de l'étude de la sexualité à la diffusion des théories *queer*, intéressées par des questions d'identité et qui seraient oublieuses des rapports sociaux. En mettant l'accent sur l'injonction pesant sur les individu.e.s à se construire hommes *ou* femmes, les théories *queer* sont par ailleurs accusées de mettre en sourdine un aspect fondamental de l'analyse matérialiste : le fait que les hommes ont un *intérêt* à conserver leur place dominante. C'est alors une autre question qui émerge : avec l'entrée de la sexualité dans les études de genre, non seulement la classe des femmes est discutée, mais les hommes entrent dans le concept, et dans son maniement. Penser l'ensemble des exclusions sociales et des hiérarchies organisées par les normes de genre, c'est faire la place à l'hétéronormativité ainsi qu'à l'ensemble *des* sexualités, et aux deux groupes de sexe. (…)

C'est au fond *le* conflit au cœur des rapports sociaux de sexe qui est en toile de fond : à partir du moment où l'on ouvre la réflexion à l'institution hétérosexuelle et qu'on envisage d'étudier toutes les pratiques sexuelles (en dehors de la seule question des violences), les femmes sont-elles toujours le seul objet de l'étude ? Le seul sujet de la lutte ? Et les seules légitimes à parler de genre ? L'intrusion de la sexualité dans la pensée du genre semble rimer avec l'intrusion des hommes, d'autant que le terme 'genre' lui-même gomme la référence explicite aux femmes et au féminisme. Les risques qui en découlent ont été pointés : de (re)prises du pouvoir dans les institutions de recherches sur le genre, mais aussi d'affadissement du contenu féministe de ces dernières - susceptibles de mettre d'abord l'accent sur « *le lourd fardeau d'être un homme* » (Mathieu, 1999) ou encore tendant à « *psychologiser les rapports de genre* » (Mac Mahon, 2005).

Isabelle Clair, (2013). « Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? Retour sur quarante ans de réticences ». *Cahiers du Genre,* 54(1), 93-120.

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Services publics : recomposition et inégalités

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

Document 1. Transferts moyens reçus en 2022 par les ménages, selon leur niveau de vie usuel.. 2
Document 2. Les sens de la redistribution par les services publics 3
Document 3 . Décomposition de la redistribution élargie par catégories de ménages..... 4
Document 4. Faire carrière dans le public : La Poste 5
Document 5. Nombre d'avis rendus concernant les contrôles déontologiques des responsables et agents publics depuis 2020 6
Document 6. Compter les fonctionnaires 7
Document 7. Public et privé dans l'État..... 8

Document 1. Transferts moyens reçus en 2022 par les ménages, selon leur niveau de vie usuel

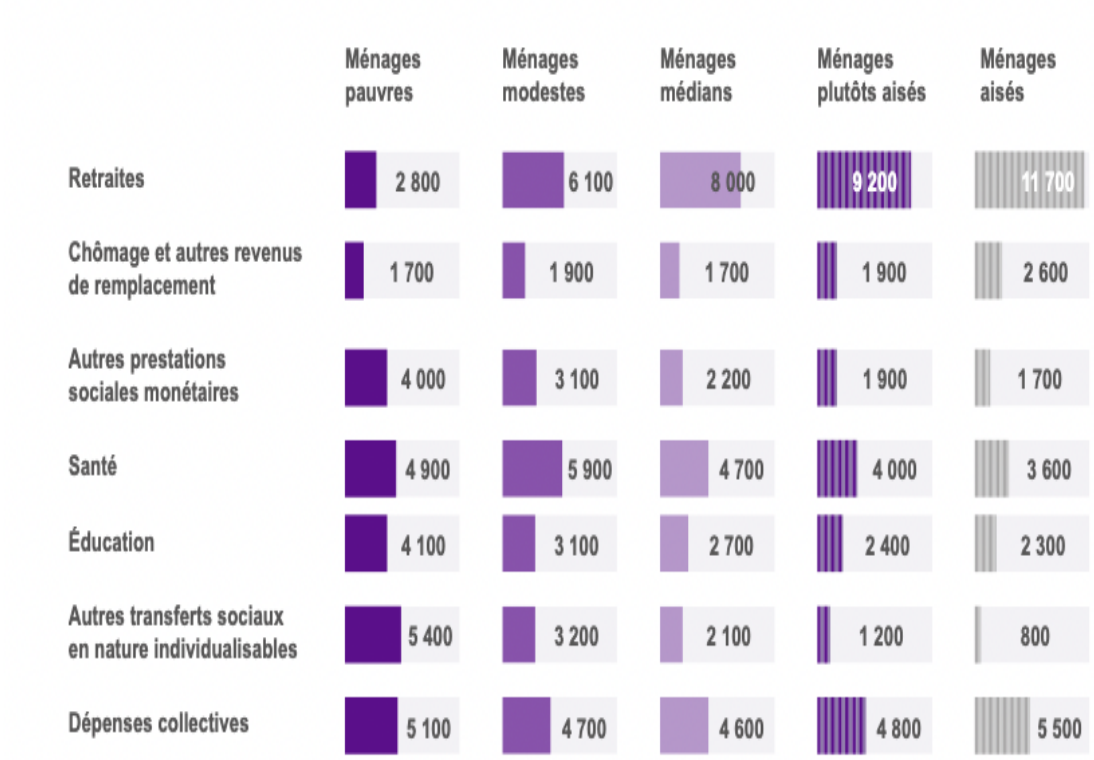

Note : les cinq groupes de ménages sont définis à partir du niveau de vie médian : pauvres (en dessous de 60 % du niveau de vie médian, 14 % de la population selon les estimations des sources utilisées), modestes (entre 60 % et 90 %, 27 % de la population), médians (entre 90 % et 120 %, 26 % de la population), plutôt aisés (120 % à 180 %, 24 % de la population) et aisés (au-dessus de 180 %, 10 % de la population).

Lecture : En 2022, les ménages aisés ont reçu en moyenne 11 700 euros par unité de consommation (UC) de pensions de retraite. Les UC sont calculées de la façon suivante m 1 UC pour le premier adulte, 0.5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0.3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Champ : France

Source : Comptes nationaux distribués 2022 & Mathias André (INSEE), « Les services publics, acteurs majeurs de la réduction des inégalités », Informations sociales, n°213, 2025

Document 2. Les sens de la redistribution par les services publics

« Pour étudier la réduction des inégalités, l'approche dite « élargie » de la redistribution développée récemment à l'Insee (…) diffère de celle s'intéressant à la redistribution monétaire usuelle, qui se concentre sur les transferts monétaires directs tels que l'impôt sur le revenu, la contribution sociale généralisée (CSG), les prestations sociales monétaires et les minima sociaux. La redistribution élargie prend par exemple en compte les prélèvements indirects tels que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits d'accise (sur le tabac et l'alcool). Elle englobe également la prise en charge par les administrations en faveur des ménages, à savoir les transferts sociaux en nature, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'action sociale et du logement ; ainsi que les services publics collectifs, fournis par les dépenses collectives (par exemple, la police et la justice) ».

Réduction des inégalités opérées par la redistribution élargie en 2018

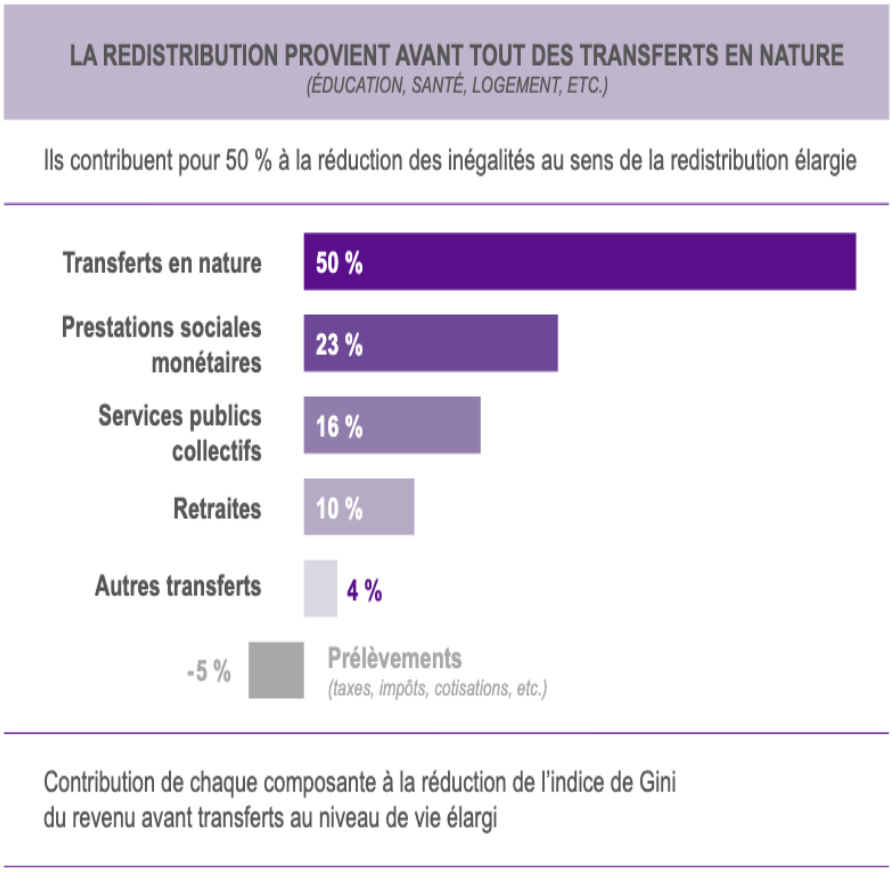

Gini = Indicateur mesurant les inégalités sur une échelle de 0 (pas d'inégalité) à 1 (tous les revenus détenus par un seul individu).

Source : Mathias André (INSEE), « Les services publics, acteurs majeurs de la réduction des inégalités », Informations sociales, n°213, 2025.

Document 3 . Décomposition de la redistribution élargie par catégories de ménage

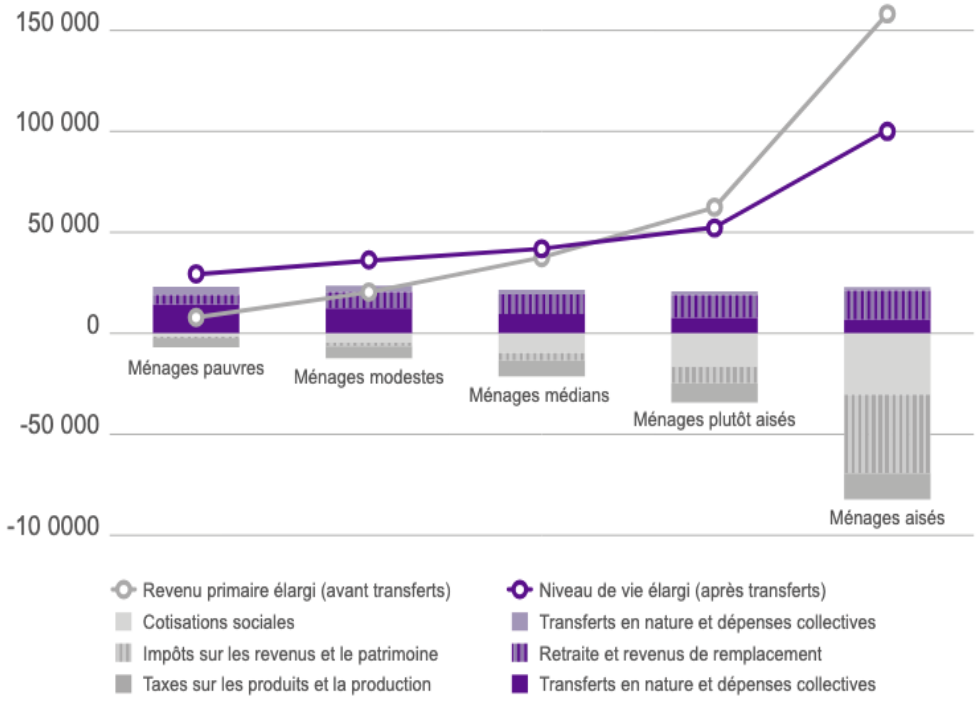

Note : « Le revenu primaire élargi n'inclut pas les revenus de remplacement comme les pensions de retraite et d'invalidité ou les allocations chômage, qui sont financées par des prélèvements sur les ménages. En revanche, il inclut, outre les revenus usuels reçus par les ménages, les loyers imputés aux ménages propriétaires, les profits des entreprises non distribués aux ménages et certaines ressources des administrations publiques. Le niveau de vie élargi après transferts intègre les dépenses publiques dans les domaines tels que la défense, la police et la gendarmerie, la protection civile, la justice, la diffusion de la recherche, les services de l'équipement, ou bien encore le fonctionnement de l'État et des collectivités locales. Le revenu avant transferts détermine le revenu primaire élargi du ménage, c'est-à-dire avant redistribution. Le revenu après transferts inclut les prélèvements, prestations sociales monétaires et bénéfices des services publics. La redistribution élargie, mesurée pour chaque ménage, se définit alors comme la différence entre ces deux concepts ».

Lecture : Le revenu primaire élargi moyen des individus pauvres avant transferts s'élève à 7 800 euros par UC et celui des individus modestes à 20 200 euros par unité de consommation (UC), contre 61 900 euros par UC pour les individus plutôt aisés et 157 100 euros par UC pour les individus aisés. En moyenne, les individus médians bénéficient de 21 400 euros par UC de transferts et dépenses collectives et contribuent à hauteur de 20 200 euros par UC au titre des prélèvements.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux distribués 2022 ; calculs de l'auteur, Mathias André, statisticien-économiste (INSEE), « Les services publics, acteurs majeurs de la réduction des inégalités », Informations sociales, n°213, 2025

Document 4. Faire carrière dans le public : La Poste

Profession du père	Statut du conseiller financier		
	Contractuel	Fonctionnaire	Total général
Agriculteur	9 % (9)	**16 % (10)**	**12 % (19)**
Artisan, commerçant	6 % (6)	**16 % (10)**	**10 % (16)**
Chef d'entreprise	4 % (4)	3 % (2)	4 % (6)
Profession libérale	1 % (1)	2 % (1)	1 % (2)
Cadre de la fonction publique (catégorie A)	**13 % (13)**	5 % (3)	**10 % (16)**
Cadre d'entreprise et commercial	**17 % (17)**	11 % (7)	**15 % (24)**
Profession intermédiaire de la fonction publique (catégorie B)	6 % (6)	5 % (3)	5 % (9)
Profession intermédiaire d'entreprise	0 %	2 % (1)	1 % (1)
Employé de la fonction publique (catégorie C)	**14 % (14)**	11 % (7)	**13 % (21)**
Employé d'entreprise	6 % (6)	0 %	4 % (6)
Ouvrier	**25 % (26)**	**26 % (16)**	**25 % (42)**
(vide)	1 % (1)	3 % (2)	2 % (3)
Total général	**100 % (103)**	**100 % (62)**	**100 % (165)**

Lecture : 16 % des conseillers financiers fonctionnaires ont déclaré que leur père était agriculteur.

Champ : conseillers financiers en exercice en 2007.

Source : tableau réalisé à partir de l'enquête par questionnaire passée en 2007 (n = 165).

Source : Extrait de Nadège Vezinat, « Fonctionnaires et contractuels en ascension : les conseillers financiers et les recompositions de la mobilité à La Poste », *Travail et Emploi*, n° 128, 2011.

Document 5. Nombre d'avis rendus concernant les contrôles déontologiques des responsables et agents publics depuis 2020

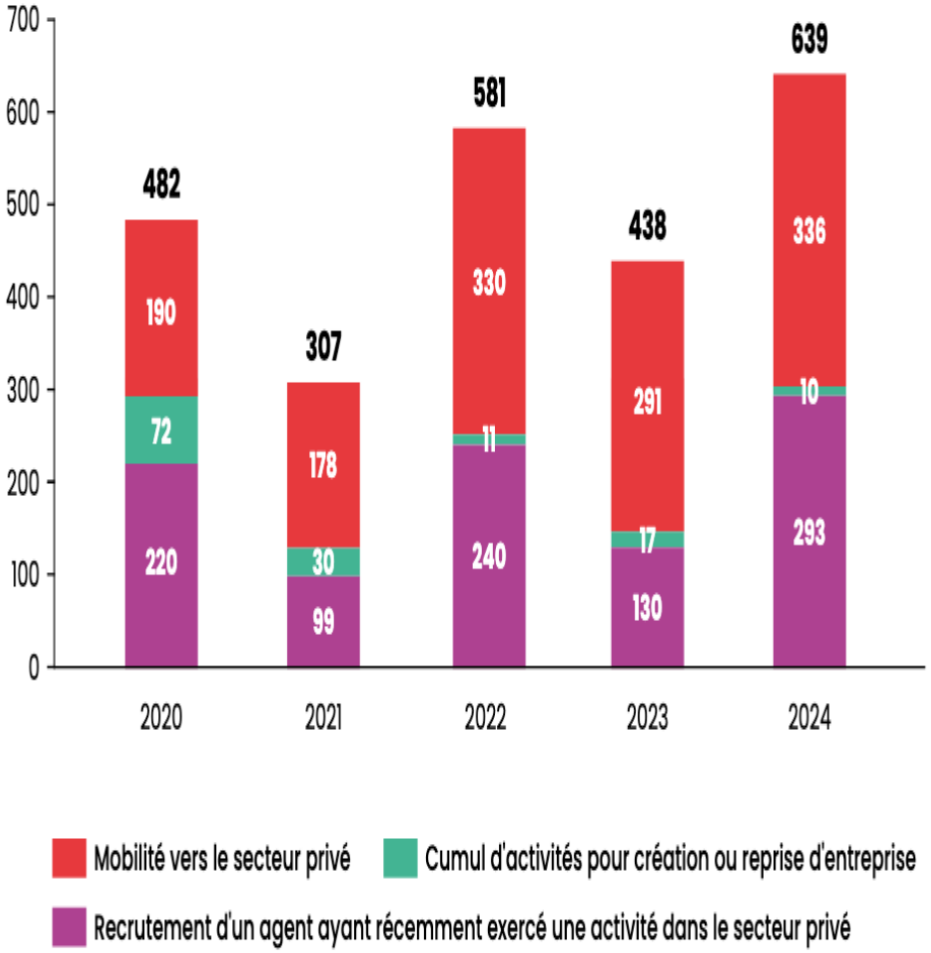

Note : La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) est une autorité administrative indépendante française créée par la loi relative à la transparence de la vie publique du 11 octobre 2013 en remplacement de la Commission pour la transparence financière de la vie politique. Elle est chargée de promouvoir la probité et l'exemplarité des responsables publics, de contrôler la déontologie de certains responsables et agents publics, d'encadrer le lobbying et de diffuser une culture de l'intégrité.

Source **:** Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique. Rapport d'activité 2024, p. 77

Document 6. Compter les fonctionnaires

Mesures du « fonctionnarisme » dans les tomes 3 (1867) et 8 (1872) du Grand dictionnaire universel du XIXe siècle.

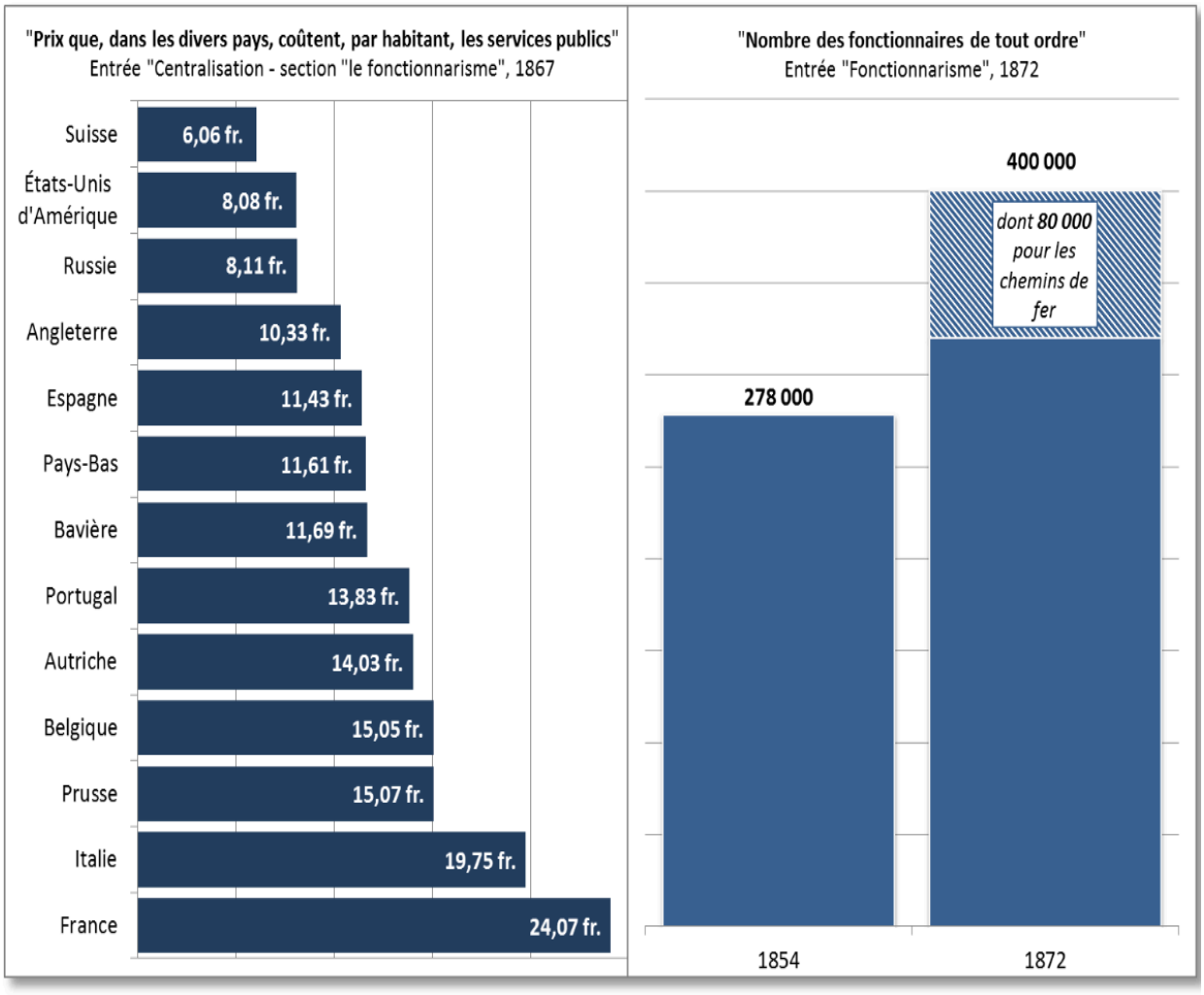

Source : d'après Larousse Pierre, Grand dictionnaire universel du XIXe siècle, t. 3: C - CHEM et t. 8: F - G, Paris, Administration du grand dictionnaire universel, 1867 et 1872, p. 725 et p. 550.

Note : Fonctionnarisme = « Sens péjoratif, terme apparu vers 1850. Prépondérance gênante des fonctionnaires dans un État » (selon l'entrée du dictionnaire historique de la langue française, 2006). « *En dépit de leur « éloquence », la précision – au centime près – des données fournies concernant le coût des services publics par habitant en 1867 – dont il n'est pas précisé s'il s'agit d'un coût journalier, mensuel ou annuel – laisse songeur* ».

Extrait de Émilien Ruiz. *Trop de fonctionnaires ? Contribution à une histoire de l'État par ses effectifs (France, 1850-1950).* Thèse pour l'obtention du doctorat en histoire, soutenance le 16 septembre 2013, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).

Document 7. Public et privé dans l'État

Le « Club des acteurs de la modernisation »[1] ne s'apparente pas à un think tank dans la mesure où il ne porte aucun point de vue spécifique et commun à ses membres. Il se contente, à l'instar d'autres clubs, de réunir des personnalités d'horizons différents qui présentent néanmoins des caractéristiques communes. Le club et le conseil scientifique qui lui est rattaché rassemblent des représentants de sociétés privées (KPMG, Orange, Pricewaterhouse Coopers, Logica Accenture, SAP, Inéum Consulting, Microsoft, Téléperformance, IBM, etc.), des hauts fonctionnaires, d'anciennes personnalités politiques et des membres de cabinets ministériels, ainsi que des universitaires en science politique. Si leur appartenance à la sphère publique ou privée est sans cesse rappelée comme pour mieux souligner le rôle d'entremetteur joué par le club, ces membres ont suivi des trajectoires professionnelles relativement similaires. Les adhérents du club issus du secteur privé y occupent une place bien spécifique dans la mesure où ils sont responsables, dans leurs entreprises respectives, du domaine qualifié de « secteur public ». (…) Ces spécialistes du « public » au sein du secteur privé prétendent occuper une position dominée dans leurs sociétés respectives : ce sont « *les vilains petits canards* », selon la formule d'un consultant. (…) D'un côté, ils sont en charge d'un secteur considéré comme un « relais de croissance ». Être fournisseur de l'administration française apparaît en effet comme une garantie de sérieux et de fiabilité et diffuse une image avantageuse de l'entreprise. En outre, le marché public est « contra-cyclique » et permet donc de limiter, via la continuité des dépenses publiques, les impacts de la crise. De l'autre, les responsables du « secteur public » dans des grandes sociétés de consulting ou de services ne rapportent en moyenne qu'entre 10 et 15 % du chiffre d'affaires de leur entreprise au niveau national. Ils sont par ailleurs en charge d'un secteur relativement nouveau dont la légitimité est, de ce fait, encore peu consolidée. Enfin, ils portent des projets qui, au regard de ceux de leurs homologues travaillant à destination de clients du secteur privé, ont la réputation de s'éterniser au rythme des « blocages administratifs » et des « tracasseries bureaucratiques ». C'est donc un secteur qui n'a pas bonne presse dans des sociétés dont les référentiels et le style de management sont résolument tournés vers l'entreprise privée. Ces prestataires se situent en fait à la frontière de l'État et du Marché en adoptant un double positionnement. Tout d'abord, ils valorisent leur apport au secteur public par des savoir-faire, une culture et des impératifs qu'ils disent propres à la sphère marchande ; (…) le secteur privé joue un « rôle de légitimation sociale » (…) dans les relations qu'entretiennent les consultants et les décideurs publics. Mais ils légitiment également ces atouts en les conjuguant à des valeurs qui les distingueraient de leurs homologues travaillant auprès du secteur privé. Dans cette perspective, ils insistent sur leurs préoccupations communes avec les fonctionnaires en termes de « service public » et d'« utilité sociale » et entendent convaincre qu'ils œuvrent de concert pour l'intérêt général, arguant qu'il est impossible de travailler dans un secteur d'activité sans en partager les valeurs. Selon eux, il s'agit de distinguer le fait d'avoir un « sens du service public » et d'« appartenir au service public » : « *On contribue au bien public sans nécessairement avoir le statut de la fonction publique* », explique un membre du club (Responsable des relations institutionnelles de France Télécom Orange, entretien, 2009). La plupart des adhérents interrogés ont insisté sur les particularités de leur mission et sur leur sentiment de travailler pour l'intérêt de tous dans des domaines qui touchent les citoyens : « *Nous, on s'occupe de l'éducation des enfants, de la santé des gens, de la sécurité routière, des gens qui ont des vrais problèmes sociaux, qui sont pauvres. Bon, c'est ça notre job hein. On s'occupe pas d'optimiser la vente de boîtes de cassoulet dans une grande surface ou la gestion du profit d'un trader en assurance. Nous, notre job c'est s'occuper de choses sérieuses et de servir une cause importante. Du coup, il faut avoir une conscience citoyenne et un certain sens du service public, avant d'avoir un sens du… enfin, en même temps qu'on a un sens du commerce* (Directrice du « secteur public » d'IBM France, entretien, 2009). (…) Plusieurs membres du club déclarent ainsi avoir un père ou un grand-père ayant exercé pour le « secteur public », quelques-uns ont tenté, en vain, des concours administratifs, et une majorité d'entre eux a effectué un parcours dans le « secteur public », souvent comme chargés de mission dans des ministères, avant d'en devenir des prestataires. Ils se réfèrent fréquemment à ces expériences grâce auxquelles ils considèrent « appartenir au même univers » que leurs potentiels clients.

Source : Julie Gervais, « Les sommets très privés de l'État, Le « Club des acteurs de la modernisation » et l'hybridation des élites. *Actes de la recherche en sciences sociales,* 2021, 194(4), 4-21.

[1] Créé en 2008 par un patron de presse, il a pour objet explicite de réunir (personnel politique, dirigeants administratifs et sociétés privée) autour de la thématique de la « modernisation » de l'action publique.

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

La socialisation domestique primaire

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

Document 1 : Participation des enfants de 10 ans aux tâches domestiques (en %) 2
Document 2 : Nombre de tâches réalisées selon le sexe de l'enfant et la division du travail domestique chez les parents 3
Document 3 : Activités domestiques selon la catégorie socioprofessionnelle (en heures et minutes par jour) 4
Document 4 : Participation des enfants selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans du ménage (en %) 5
Document 5 : Participation des enfants selon le type de famille (en %) 6
Document 6 : Nombre de tâches réalisées selon le sexe de l'enfant et la catégorie sociale du père 7
Document 7 : Les conditions sociales d'une socialisation domestique égalitaire 8

Document 1 : Participation des enfants de 10 ans aux tâches domestiques (en %)

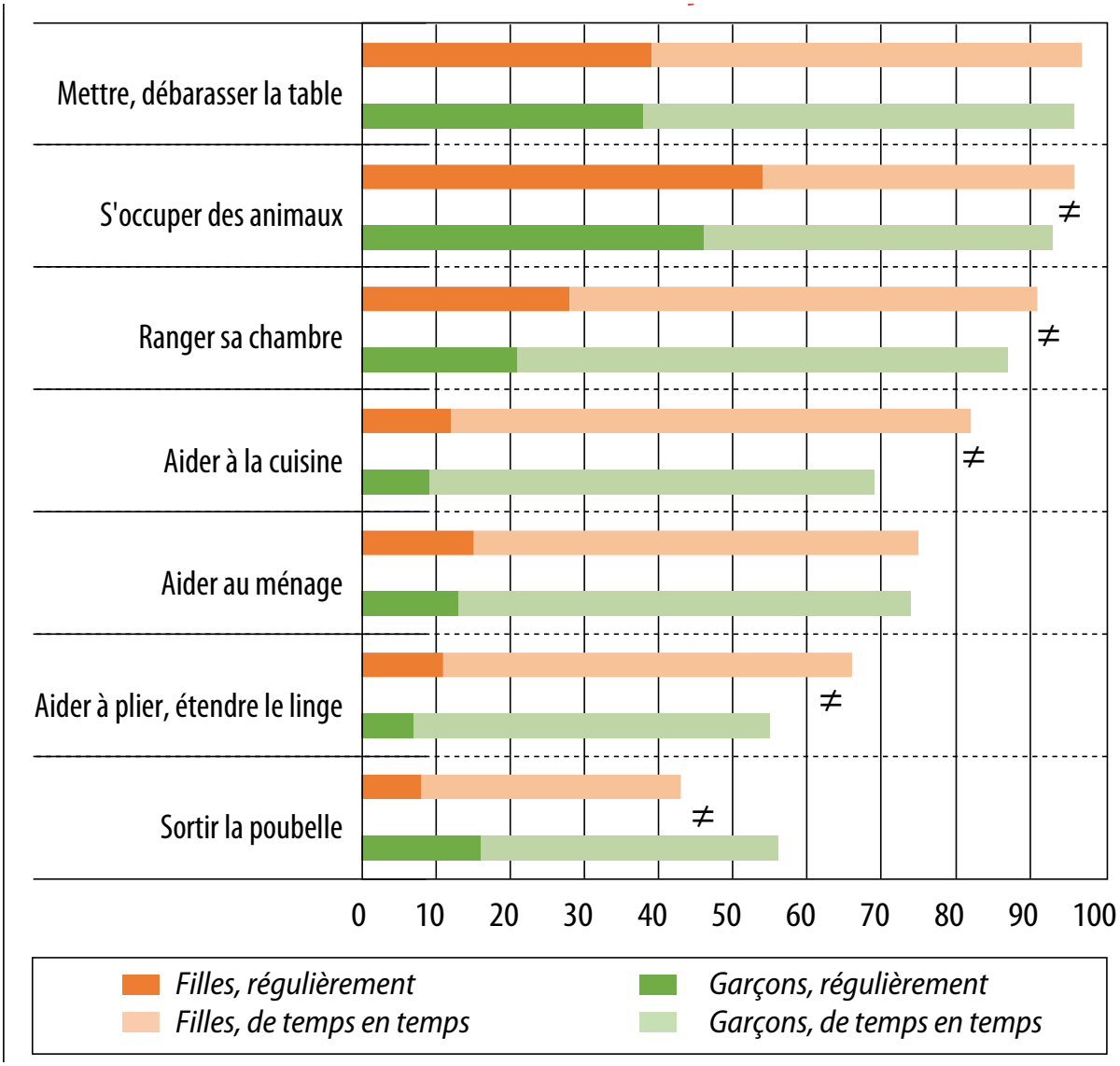

Note : Le symbole ≠ indique que pour cette tâche la participation des filles diffère significativement de celle des garçons au seuil de 5%.

Champ : Enquête Elfe à 10 ans et demi.

Source : INED, Ariane Pailhé et Anne Solaz, « La participation des enfants de 10 ans aux tâches domestiques », *Population et Sociétés*, 2024.

Document 2 : Nombre de tâches réalisées selon le sexe de l'enfant et la division du travail domestique chez les parents

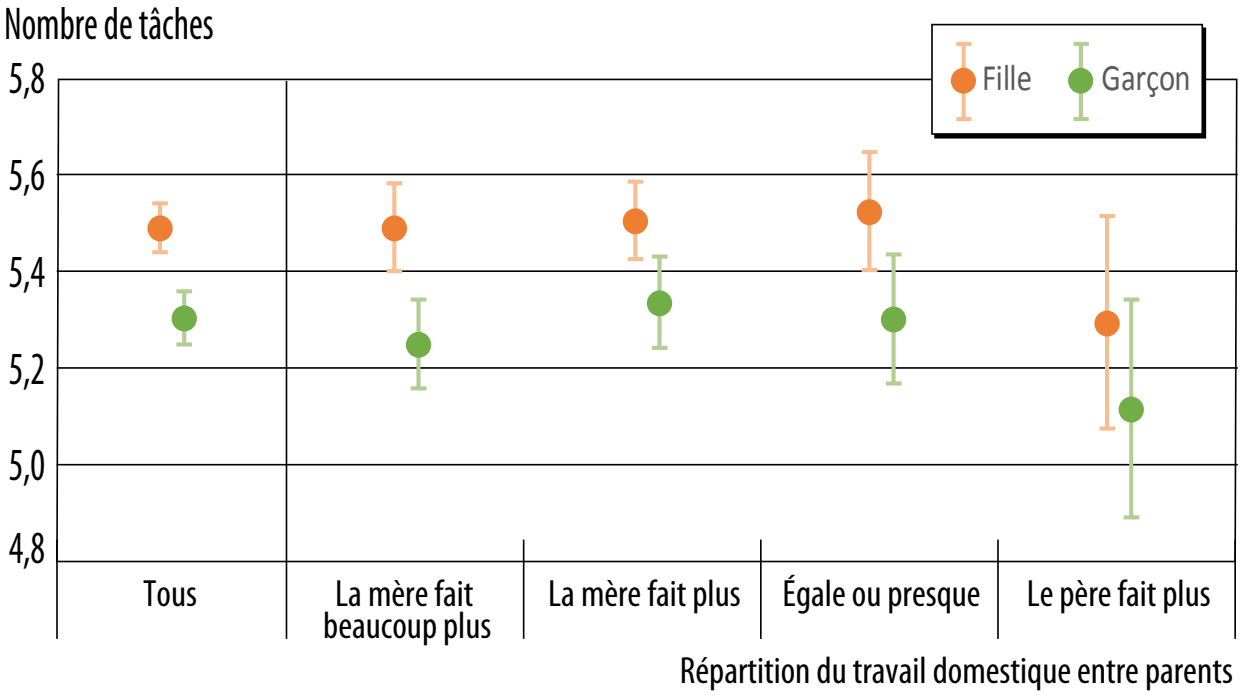

Lecture : Les filles vivant dans une famille où la mère réalise la très grande majorité des tâches domestiques participent à 5,5 tâches proposées par l'enquête en moyenne contre 5,2 pour les garçons.

Champ : Enquête Elfe à 10 ans et demi.

Source : INED, Ariane Pailhé et Anne Solaz, « La participation des enfants de 10 ans aux tâches domestiques », *Population et Sociétés*, 2024.

Document 3 : Activités domestiques selon la catégorie socioprofessionnelle (en heures et minutes par jour)

	Ensemble	Indépendants (1)	Cadres		Professions intermédiaires		Employés et ouvriers	
			du privé	du public	du privé	du public	qualifiés	non qualifiés
Activités domestiques	**3h20**	**2h33**	**2h49**	**3h15**	**3h03**	**3h43**	**3h43**	**2h58**
Activités domestiques des femmes	4h17	4h12	3h39	3h43	4h12	3h58	4h26	4h43
Activités domestiques des hommes	2h24	1h48	2h26	2h42	2h28	2h59	2h34	2h08
Dont activités parentales	0h44	0h27	0h42	0h47	0h42	0h52	0h49	0h32
Activités parentales (2) des femmes	1h02	0h47	1h06	0h58	01h05	1h01	1h03	0h58
Activités parentales des hommes	0h26	0h18	0h31	0h33	0h30	0h26	0h27	0h20

Note 1 : La catégorie des indépendants regroupe les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise et les membres des professions libérales.

Note 2 : Les activités parentales comprennent les soins et l'éducation des enfants.

Lecture : Les hommes indépendants de 18 à 49 ans consacrent en moyenne 18 minutes par jour aux activités parentales.

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 49 ans, occupant un emploi, au chômage, ou au foyer, vivant en ménage ordinaire.

Source : INSEE, Enquête Emploi du temps, 2010.

Document 4 : Participation des enfants selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans du ménage (en %)

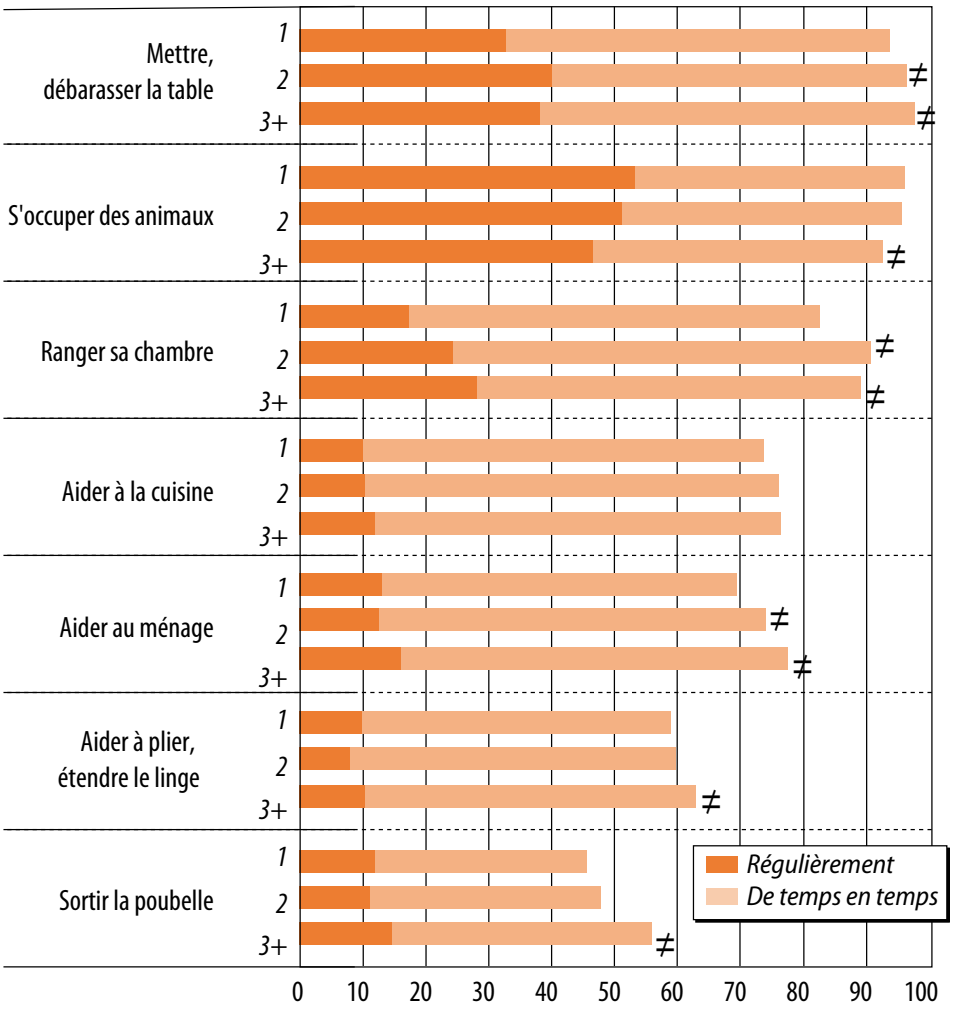

Note : Le symbole ≠ indique que pour cette tâche la participation des enfants ayant des frères et sœurs diffère significativement de celle des enfants uniques au seuil de 5%.

Champ : Enquête Elfe à 10 ans et demi.

Source : INED, Ariane Pailhé et Anne Solaz, « La participation des enfants de 10 ans aux tâches domestiques », *Population et Sociétés*, 2024.

Document 5 : Participation des enfants selon le type de famille (en %)

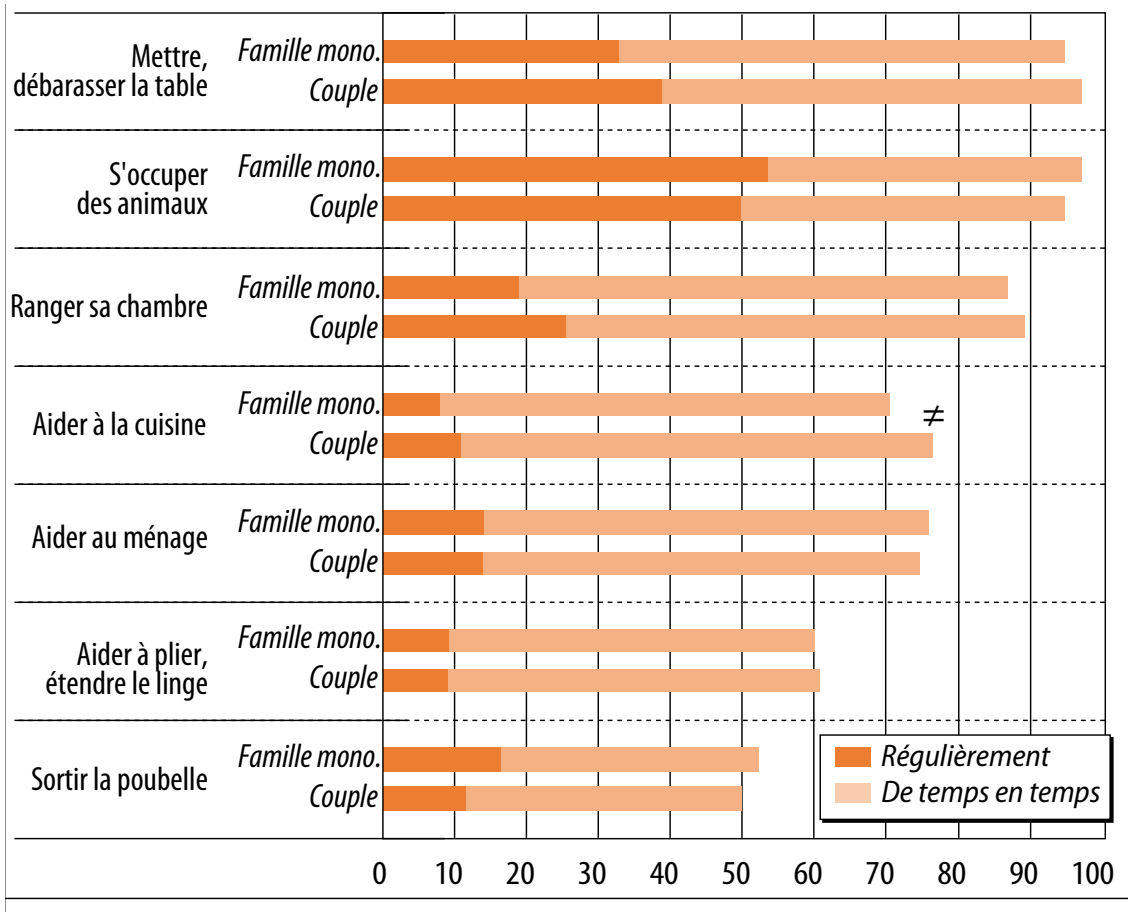

Note 1 : « Famille mono. » désigne les familles monoparentales.

Note 2 : Le symbole ≠ indique que pour cette tâche la participation des enfants vivant en famille monoparentale diffère de celle des enfants vivant avec un couple au seuil de 5%. La différence n'est significative que pour la tâche de cuisine.

Champ : Enquête Elfe à 10 ans et demi.

Source : INED, Ariane Pailhé et Anne Solaz, « La participation des enfants de 10 ans aux tâches domestiques », *Population et Sociétés*, 2024.

Document 6 : Nombre de tâches réalisées selon le sexe de l'enfant et la catégorie sociale du père

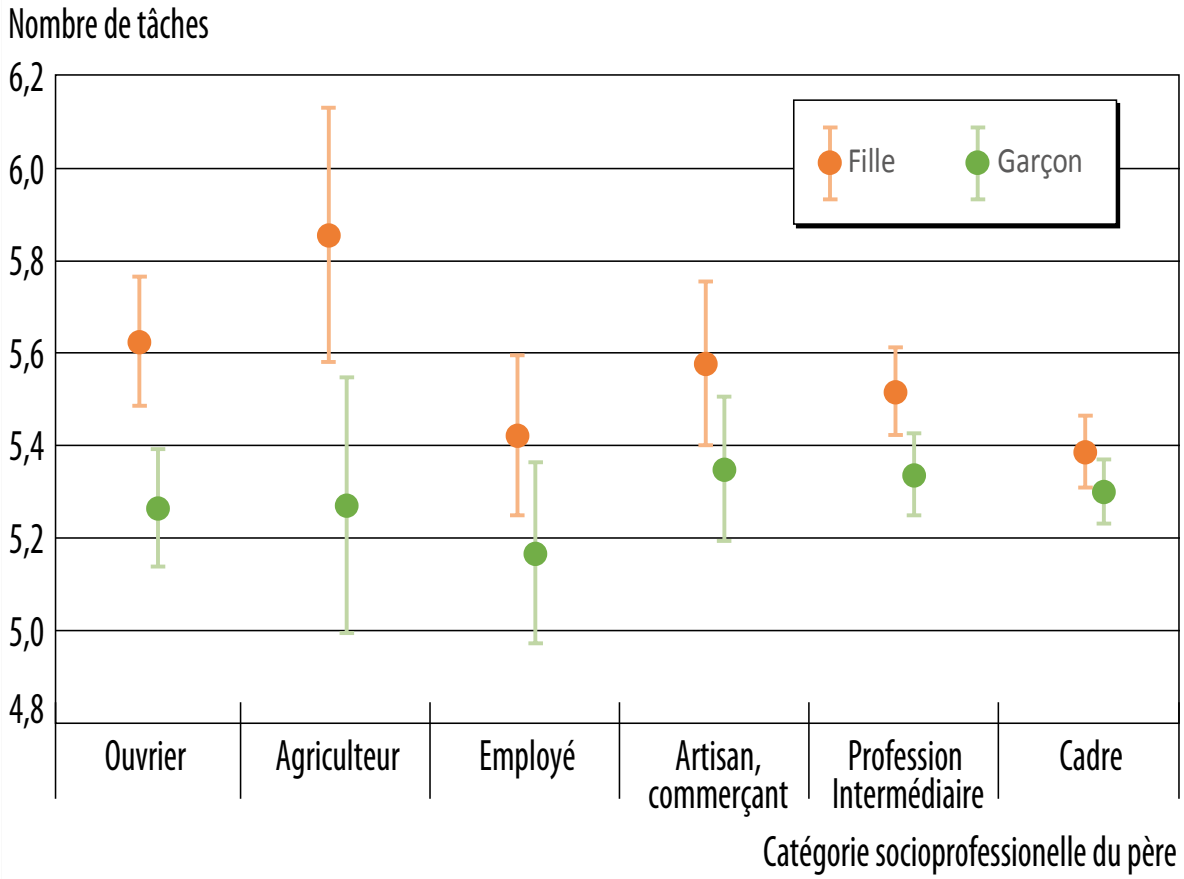

Note : Les catégories socioprofessionnelles sont ordonnées selon la proportion moyenne de titulaires d'un bac + 2 dans la catégorie.

Champ : Enquête Elfe à 10 ans et demi.

Source : INED, Ariane Pailhé et Anne Solaz, « La participation des enfants de 10 ans aux tâches domestiques », *Population et Sociétés*, 2024.

Document 7 : Les conditions sociales d'une socialisation domestique égalitaire

Parmi les familles enquêtées, [un] dernier ensemble se dégage [où] les mères sollicitent globalement assez peu leurs enfants pour le travail ménager et les soins aux cadets, et lorsqu'elles le font, elles s'efforcent de distribuer ces tâches de façon équivalente entre leurs filles et leurs fils. [Cette] socialisation domestique relativement indifférenciée peut être mise en relation avec des dispositions particulières qui sont caractéristiques des classes moyennes salariées à fort capital culturel. Les mères de ces familles ont d'abord en commun une conception spécifique de l'enfance […]. Travaillant de longue date au sein d'institutions scolaires ou médico-psychologiques [comme professeure de sciences économiques et sociales, infirmière psychiatrique ou sage-femme], ces mères sont disposées à adhérer à la définition de l'enfance qui domine dans ces univers, celle d'un âge oisif, fait de jeux et de leçons, autrement dit d'activités distractives et/ou propices au développement cognitif, psychologique et moteur des plus jeunes. Occupant par ailleurs des positions sociales qui les portent à compter avant tout sur l'école pour assurer la reproduction et l'ascension sociales de leurs enfants, elles prêtent une attention particulièrement élevée à la réussite scolaire de ces derniers. Dès lors, elles souhaitent qu'ils et elles ne consacrent pas trop de temps à des tâches domestiques qu'elles perçoivent comme rébarbatives et sans valeur « éducative », et elles leur adressent par conséquent des demandes limitées dans ce domaine. M^{me} Denissov, par exemple, [indique] avoir peu sollicité ses aînés – y compris sa fille – pour s'occuper des cadets, parce qu'elle jugeait […] que ce type de travail était « un problème d'adulte, pas un problème d'enfant ».

Les mères [de ces familles] se caractérisent également par un attachement fort […] au principe de l'égalité entre les sexes dans la sphère domestique. […] En pratique, [elles] ont effectivement travaillé à ce que leurs garçons prennent en charge une partie du travail domestique, et dans les fratries mixtes, à ce qu'ils le fassent autant que leurs sœurs. Dans ces fratries-là, des règles ont ainsi été instaurées en ce qui concerne la répartition des corvées autour du repas. [Par ailleurs], les mères de ce groupe semblent également avoir moins toléré que leurs fils esquivent les contraintes ménagères. [Au-delà] de l'attachement plus fort au principe d'égalité entre les sexes, cette moindre tolérance des mères aux stratégies d'évitement de leurs fils, qui va de pair avec des exigences domestiques plus élevées à l'égard de leurs conjoints, doit aussi être mise en relation avec une répartition spécifique des ressources économiques et culturelles entre les parents au sein de ces familles, et avec les rapports de force symboliques qui en découlent. [Toutes les mères] de ce groupe ont en effet été continûment actives, toutes sont en outre un peu (et parfois nettement) plus dotées scolairement que leur mari, et ces caractéristiques les mettent assurément en position de demander – et d'obtenir – davantage de leurs fils et de leur conjoint en termes de travail domestique.

Enfin, [ces mères] partagent une conception plus individualiste des relations familiales. [Elles] sollicitent assez peu [les enfants] pour les tâches qui bénéficient aux autres membres de la famille (faire le ménage des parties communes de la maison, repasser les vêtements des autres, préparer les repas, ou s'occuper quotidiennement des cadets), mais elles leur demandent en revanche de prendre en charge les tâches qui les concernent individuellement, et elles adressent cette demande à leurs fils comme à leurs filles. Dès l'âge de 10-11 ans, elles exigent ainsi des uns comme des autres qu'ils rangent leur chambre eux-mêmes et qu'ils la nettoient ; puis au fur et à mesure qu'ils grandissent, elles leur apprennent à se préparer à manger quand elles et leurs conjoints sont absents, à faire une machine s'ils ont besoin de linge en dehors des lessives familiales, [etc.].

[Enfin, cette] socialisation domestique relativement égalitaire est aussi facilitée – voire permise – par des ressources et des conditions de travail spécifiques. […] Les mères de ces familles peuvent en effet plus facilement limiter les demandes d'aide qu'elles adressent à leurs enfants parce que la charge de travail domestique qui pèse sur elles est plus légère, [du fait, par exemple, de l'embauche] d'une femme de ménage plusieurs heures par semaine.

Source : Martine Court, Julien Bertrand, Géraldine Bois, Gaële Henri-Panabière et Olivier Vanhée, « Qui débarrasse la table ? Enquête sur la socialisation domestique primaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016.

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Le vote d'extrême droite

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

Document 1. Le vote au premier tour des élections législatives de 2024 (% de suffrages exprimés) 2

Document 2. L'évolution des votes en faveur des candidats d'extrême-droite au premier tour des élections législatives entre 2017 et 2024 par secteur d'activité (% de suffrages exprimés) .. 3

Document 3. La politisation des publics des chaînes de télévision 4

Document 4. Les logiques de vote au premier tour de 2022 5

Document 5. Les facteurs sociaux et politiques des votes ouvriers pour le FN (1988-2012) 6

Document 6. Valeurs sociales, culturelles et évolution dans le temps long 7

Document 7. Classe et race dans le vote RN 8

Document 1. Le vote au premier tour des élections législatives de 2024 (% de suffrages exprimés)

	Ext-G	NFP	Div G	Ensemb.	UDI	LR	LR/RN	RN	Reconq.	Autres
Salariés du privé	1	24	1	21	2	11	5	32	1	2
dont cadres adm.	0	20	2	34	2	16	4	18	1	2
dont employés des entreprises	1	23	3	24	1	11	4	30	1	2
Entreprises publiques	2	25	4	22	3	10	3	30	0,3	2
Fonctions publiques										
Cadres 3 FP	2	33	1	25	3	10	3	22	1	1
Employés 3 FP	1	26	2	20	3	10	4	30	1	4
FPE	1	29	2	25	1	10	4	26	1	2
dont enseignants, prof.scientifiques	1	40	3	26	0,4	11	3	16	0,4	0
dont prof. des écoles	1	41	2	19	3	11	2	19	1	1
dont policiers et militaires	0	7	1	25	2	7	7	52	1	0
FPT	1	31	2	19	4	8	4	28	1	4
FPH	1	29	0	23	2	8	4	30	1	2

Légende : (FPE) = fonction publique de l'État ; (FPT)= fonction publique territoriale ; (FPH) = fonction publique hospitalière. Ext-G = Extrême gauche ; NFP = Nouveau front populaire ; Div G : Divers gauche ; Ensemb. : Ensemble ; UDI : Union des démocrates et indépendants ; LR : Les Républicains ; LR/RN = Les Républicains / Rassemblement National (RN) ; Reconq. : Reconquête.

Sources : Luc Rouban, CEVIPOF, Fondation Jean-Jaurès, Institut Montaigne, Le Monde, Ipsos, enquête électorale, vague 7, août 2024. Extrait de Luc Rouban, « Le vote des fonctionnaires aux élections de 2024 ou la fin de la gauche d'État », *Note de recherche Élections européennes et élections législatives 2024*, Cevipof, Sciences Po, Septembre 2024.

Document 2. L'évolution des votes en faveur des candidats d'extrême-droite au premier tour des élections législatives entre 2017 et 2024 par secteur d'activité (% de suffrages exprimés)

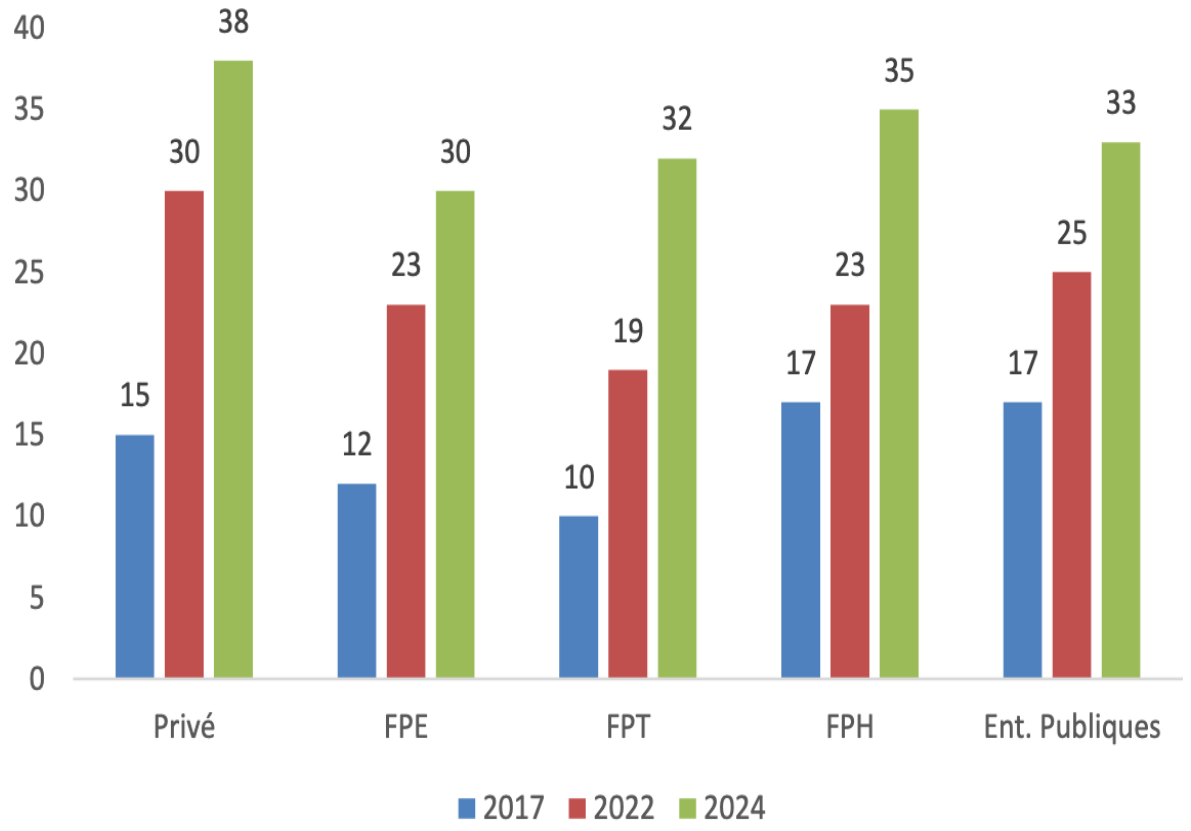

Légende : (FPE) = fonction publique de l'État ; (FPT)= fonction publique territoriale ; (FPH) = fonction publique hospitalière ; Ent. Publiques = entreprises publiques.

Source : Luc Rouban, CEVIPOF, Enquête électorale française, 2017, 2022 et 2024

Extrait de Luc Rouban « Le vote des fonctionnaires aux élections de 2024 ou la fin de la gauche d'État », Note de recherche, Élections européennes et élections législatives 2024, vague 3 de l'enquête électorale, note 19, septembre 2024.

Document 3. La politisation des publics des chaînes de télévision

Sur et sous-représentation des publics politiques parmi les téléspectateurs de différentes chaînes 2007 et 2002

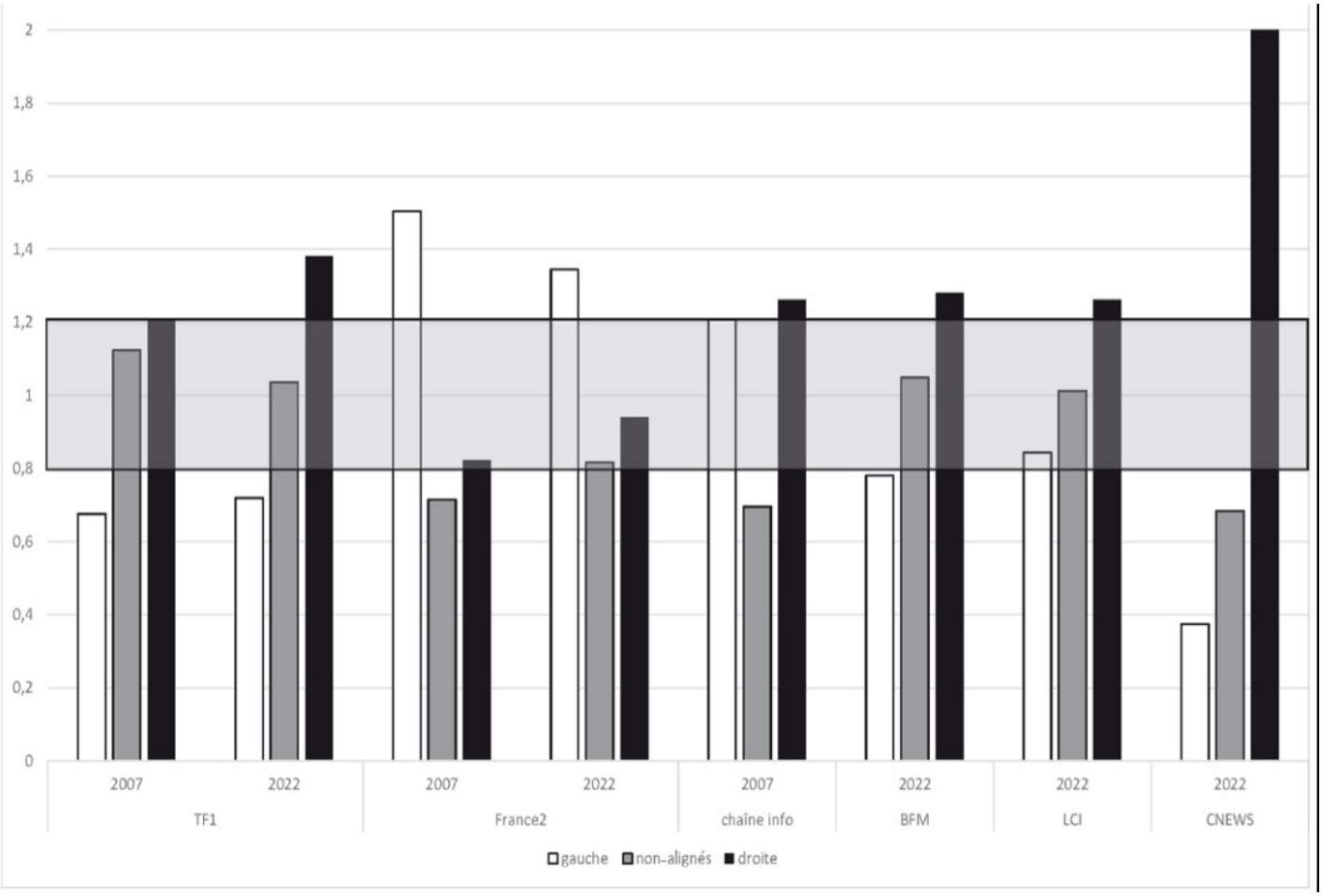

Note : la sur- et la sous-représentation d'un groupe d'électeurs est calculée comme suit : pourcentage de répondants de gauche déclarant regarder une chaîne, divisé par le pourcentage des mêmes dans la population. Une note de 1 signifie qu'il compte autant, 0.5, qu'on en compte deux fois moins dans le public de la chaîne, et 2, qu'on en compte deux fois plus. La zone grise s'échelonne de 0,8 à 1,2, et signale les ratios à prendre avec précaution compte tenu des effectifs et des marges d'erreur.

Sources : Enquête Baromètre Politique Français (BPF) février 2007 et enquête Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), novembre 2022. Vincent Tiberj, *La droitisation française : mythe et réalités,* Paris, PUF, 2024.

Document 4. Les logiques de vote au premier tour de 2022

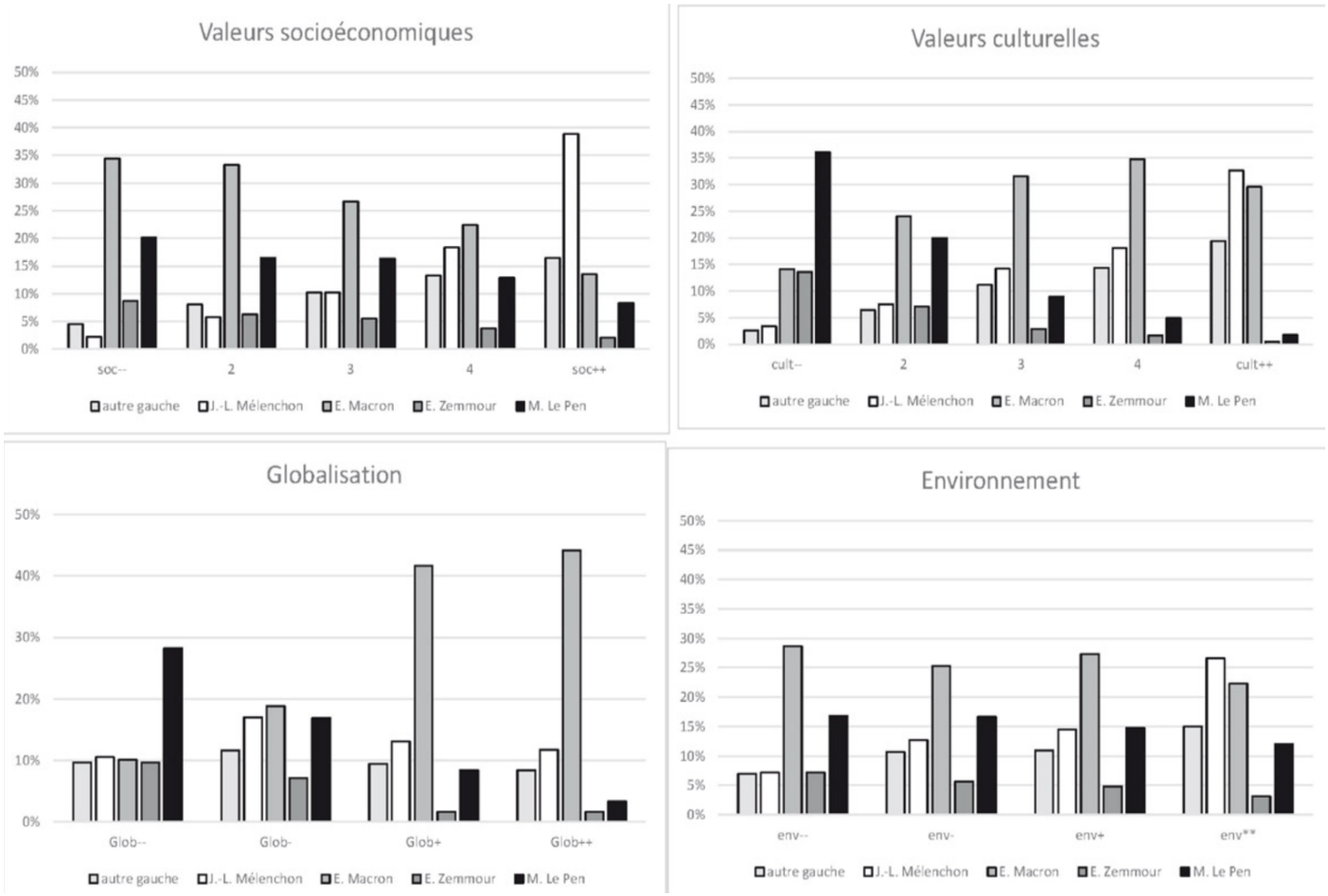

Note : « chances de voter pour un candidat donné (en %). Les répondants ont été classifiés en quintiles, des 20 % les plus libéraux économiquement (soc--) aux 20 % les plus redistributeurs (soc++), des 20 % les plus culturellement conservateurs (cult--) aux 20 % les plus culturellement progressistes (cult++), des 25 % les plus opposés à la globalisation (glob--) aux 25 % les plus favorables (glob++) et des 25 % les plus défavorables à l'environnement (env--) aux 25 % les plus favorables (env++). »

Source : enquête Youngelect. Vincent Tiberj, *La droitisation française : mythe et réalités,* Paris, PUF, 2024.

Document 5. Les facteurs sociaux et politiques des votes ouvriers pour le FN (1988-2012)

		P1988	P1995	P2002	P2007	P2012
Ensemble	Ouvriers	17,6	21,1	22,3	15,6	30,9
Genre	Hommes	20,1	24,8	23,2	17,5	32,1
	Femmes	12,6	13,0	19,8	9,9	27,6
Instruction	Primaire	15,4	19,2	26,2	14,0	32,0
	Secondaire	21,5	23,5	21,3	18,2	31,6
Cohorte de naissance	...-1913	11,3	–	–	–	–
	1914-1928	14,2	9,1	4,2	–	–
	1929-1945	16,8	19,8	25,7	8,7	21,0
	1946-1960	16,7	19,7	24,1	16,5	29,9
	1961-1977	26,0	28,5	22,4	17,6	30,6
	1978-1994	–	–	25,7	16,9	40,5
PCS du père	Père non ouvrier	18,2	19,9	18,7	15,2	31,7
	Père ouvrier	17,0	21,9	25,2	15,9	30,0
PCS du conjoint	Conjoint non ouvrier	16,8	20,2	–	15,8	29,6
	Conjoint ouvrier	23,0	27,7	–	14,7	39,6
Statut de l'emploi	Actifs	19,7	20,5	24,0	17,7	32,4
	Retraités	14,6	15,1	25,1	10,0	26,1
	Chômeurs	16,5	31,2	17,5	21,4	38,2
Classe subjective	Classe moyenne	21,8	14,7	20,6	–	33,1
	Classe ouvrière	17,5	20,1	18,7	–	29,7
Pratique catholique	Pratiquant	13,3	17,7	20,9	15,0	25,6
	Non pratiquant	18,8	23,6	21,8	22,9	34,7
	Sans religion	15,5	17,7	25,0	10,3	32,1
Axe gauche-droite	Gauche	7,2	13,7	7,3	5,0	12,5
	Ni gauche ni droite	24,0	32,6	26,9	16,6	36,5
	Droite	35,9	23,7	37,5	25,6	48,9
N	Ensemble	4032	4078	4017	4006	2782
	Ouvriers	927	851	721	848	531

Note: Toutes les données présentées sont des données pondérées. La variable de redressement inclut les principales caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées et les résultats réels du scrutin pour le premier tour des élections présidentielles de 1995, 2002, 2007, 2012 ; elle se limite aux résultats du scrutin pour le premier tour de l'élection présidentielle de 1988.
Axe gauche-droite = auto-positionnement des enquêtés ; N = Effectif des enquêtés ; P= présidentielle

Lecture : Sur 4032 personnes interrogées lors de la présidentielle de 1988, 927 étaient ouvriers.

Source : les données de ce tableau sont issues des grandes enquêtes postélectorales commanditées par le Cevipof.

Extrait de Florent Gougou, « Chapitre 14 / Les ouvriers et le vote Front National. Les logiques d'un réalignement électoral », in Sylvain Crépon et al., Les faux-semblants du Front national, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Académique », 2015 (), p. 323-344.

Document 6. Valeurs sociales, culturelles et évolution dans le temps long

Les trois indices longitudinaux de préférences

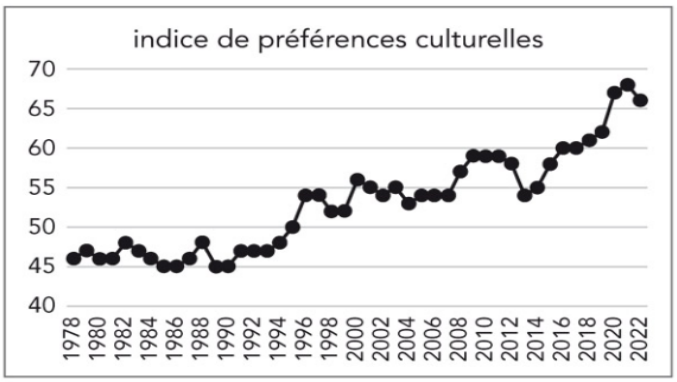

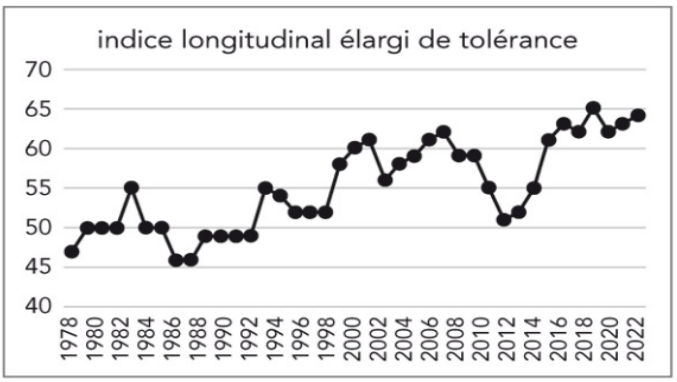

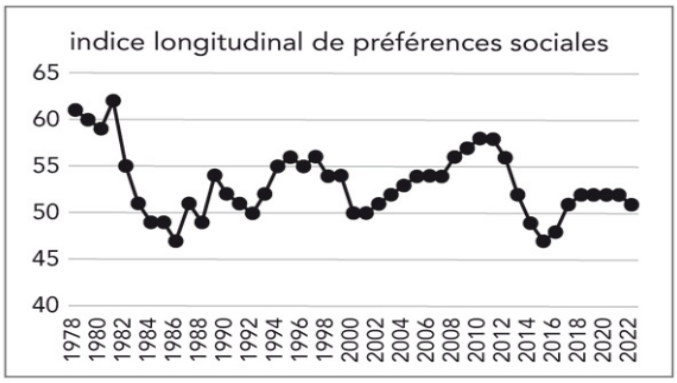

- L'indice longitudinal de préférences sociales couvre la période 1978-2023, et repose sur 109 séries de questions et 784 points de données. On trouve notamment des questions relatives à la place de l'État dans l'économie, au nombre de fonctionnaires, au montant du RMI puis du RSA, aux efforts de l'État pour les plus démunis, aux opinions sur les nationalisations, les privatisations ou l'assistanat, à la priorité à la compétitivité ou à l'augmentation des salaires, au niveau de cotisations des entreprises.

- L'indice longitudinal de préférences culturelles se fonde sur 28 séries et 222 points de données sur la même période. Les questions portent sur la peine de mort, la sévérité des tribunaux, la place des femmes, la tolérance à l'endroit des homosexuels, le soutien à leur union ou à leur droit à l'adoption.

- L'indice longitudinal élargi de tolérance agrège 100 séries de questions et 1 366 points de données depuis 1984. On y retrouve des séries sur le nombre d'immigrés, sur leur place dans l'économie, sur les opinions à l'endroit des juifs ou des musulmans, par exemple.

Note de lecture des indices : par construction, les *moods* oscillent entre 0 et 100. 0 équivaut à un cas hypothétique où, pour toutes les séries posées une année, l'ensemble des personnes interrogées auraient donné des réponses conservatrices, intolérantes ou libérales (selon l'indice), et 100, un cas tout aussi hypothétique où à toutes les séries elles auraient systématiquement donné des réponses progressistes, tolérantes ou redistributrices. Rappelons que cette méthode est intéressante d'abord pour les évolutions qu'elles enregistrent.

Sources : données compilées par James Stimson, Cyrille Thiébault et Vincent Tiberj. Extrait de Vincent Tiberj, *La droitisation française : mythe et réalités,* Paris, PUF, 2024.

Document 7. Classe et race dans le vote RN

Les électeurs du sud-est de la France que j'ai rencontrés, même s'ils ne sont pas touchés directement par la pauvreté et la précarité, connaissent une situation économique et sociale marquée par la fragilité et l'incertitude. Comme on l'a vu, les craintes et le sentiment d'injustice qui en découlent n'ont pas pour objet prioritaire l'emploi, l'exposition au chômage, mais la redistribution et l'usage des ressources communes : les impôts que l'on paie, le lieu où l'on habite, l'école où l'on inscrit ses enfants, la qualité des services publics auxquels on a accès. (…) Tout en ayant la sensation de « donner beaucoup » sans avoir « droit à rien » en échange, les électeurs [lepénistes] interrogés entretiennent un rapport de plus en plus dégradé à leur lieu de vie (le quartier, ses écoles, ses commerces…) et à ses évolutions. Les scènes fiscales, scolaires et résidentielles deviennent les théâtres de compétitions sociales racialisées, dans lesquelles les groupes minoritaires, construits et essentialisés en tant que tels, sont perçus et jugés comme des concurrents illégitimes. Si les morales de classe qui opèrent ici – idéologie du mérite, attachement à la valeur du travail – rendent illégitimes certains types de pauvreté (à travers la critique de l'« assistanat »), les normativités de l'« ordre national » viennent accentuer le caractère intolérable de la présence d'individus et de groupes considérés comme « immigrés », qui bénéficieraient indûment des services de l'État (à commencer par les aides sociales) et dévaloriseraient les espaces collectifs. Ce sont également (…) leurs existences proprement sociales, qui sont remises en cause : le fait qu'« eux » aussi soient inclus dans la solidarité nationale collective, qu'ils investissent leurs lieux de vie, inscrivent leurs enfants dans les écoles à proximité, et adoptent parfois certains styles de vie différents (modes de consommation, pratiques religieuses, etc.). Le ressentiment vise également, par continuité, l'État français, accusé de favoriser une véritable « préférence étrangère » en matière de redistribution et d'exercice de son autorité. Ces questions matérielles ont dès lors partie liée avec des enjeux de reconnaissance. Les élites dirigeantes ne semblent plus pouvoir assurer durablement la position sociale (financière, matérielle et symbolique) de ces électeurs, pourtant chèrement acquise. En ne rétribuant plus leur mérite de la norme – travailler, payer ses impôts, suivre les règles –, la classe politique au pouvoir paraît en incapacité de faire justice à ces « français moyens », à ce peuple qui devrait pourtant être, juge-t-on, sa préoccupation principale. (…) Cette enquête fait apparaître à quel point les logiques de mise en concurrence des ressources communes viennent encourager les processus de racialisation, et réciproquement. La remise en cause progressive de l'universalité des droits sociaux, l'opacité et la fragmentation des principes de redistribution, la dégradation des services publics et leur mise en compétition ont pour conséquence (…) d'attiser le racisme. Inversement, le racisme a pour effet, par infiltration, de creuser encore davantage les failles d'un État social craquelé. (…) Le racisme apparaît à ce titre comme un phénomène tout à la fois matériel et idéel, économique et culturel, et il est de ce point de vue inexact de le classer du côté d'un « sociétal » ou d'un « identitaire » qu'on opposerait aux problématiques « sociales ». Prendre au sérieux les discours des électeurs du RN, c'est donc aussi accepter de prendre en compte, dans l'analyse, le racisme qui s'y exprime : non pas comme la trace d'une ignorance, d'une bêtise ou d'une défaillance morale, mais comme un mode de perception et une prise de position au sein de rapports de force. Le vote RN est, même confusément, même sans illusion, une manière d'exercer un pouvoir – et ce pouvoir est aussi un pouvoir racial, tout du moins une tentative de se maintenir ou de se rehausser au sein des relations de pouvoir instituées entre « majoritaires » et « minoritaires ». Cette dimension est importante à reconnaître pour ne pas céder aux discours qui dépeignent les électeurs d'extrême droite en pures victimes. Il est tout à fait possible, et à dire vrai nécessaire, de saisir en même temps les fragilités de la condition sociale de ces électeurs et leur participation, depuis une position majoritaire, aux processus de racialisation et de stigmatisation des minorités. Tout en connaissant des difficultés sociales et certaines formes de relégation, les électeurs du RN continuent aussi de se situer dans leur écrasante majorité du « bon côté » des inégalités ethnoraciales encore à l'œuvre dans la France contemporaine – et comptent bien y rester, en participant, à leur échelle, à la reconduction des frontières raciales et de leur justification.

Source : Félicien Faury, *Des électeurs ordinaires : enquête sur la normalisation de l'extrême droite*, Paris, Seuil, 2024, p.119-122.

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale à option - sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Le candidat ou la candidate choisira et traitera un sujet au choix parmi les deux proposés

La sociologie et les animaux

ou

L'insécurité sociale

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale à option - sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Le candidat ou la candidate choisira et traitera un sujet au choix parmi les deux proposés

L'imitation

ou

Peut-on prédire en sociologie ?

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale à option - sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Le candidat ou la candidate choisira et traitera un sujet au choix parmi les deux proposés

L'esprit sociologique des lois

ou

Le « sale boulot »

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale à option - sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Le candidat ou la candidate choisira et traitera un sujet au choix parmi les deux proposés

Les sondages font-ils l'élection ?

ou

« Le capitalisme requiert la bureaucratie » (Max Weber, *Économie et société*, 1922)

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale à option - sociologie

Session 2025

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Le candidat ou la candidate choisira et traitera un sujet au choix parmi les deux proposés

Travailler sans hiérarchie

ou

Les discours et les actes